

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

REVUE

DE

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE

FAMILIALE ET SOCIALE



SOMMAIRE

I<sup>re</sup> PARTIE

	Pages.
... officiels.....	165
... eignement.....	170
... la lutte contre la tuberculose.....	171
... ompenses.....	172
... rologie.....	179

II<sup>e</sup> PARTIE

U. F. F. à Rome : Rapport.....	180
U. F. F. à Athènes : Rapport de M <sup>me</sup> A. Florin.....	181
Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : Gouvernement militaire de Paris (suite).....	183
Première réunion à Genève de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge : Rapport par le Dr Bouloumié.....	191
Intervention du Dr Frédet.....	201

III<sup>e</sup> PARTIE

	Pages.
La question du logement populaire. — Ambroise Rendu.....	203
Le <i>Touring-Club de France</i> : son rôle patriotique, économique et social. — Henry Defert..	207
La partie jouée par l'armée américaine en 1918. — P.-Louis Rivière.....	212
La lutte contre la vie chère. — <i>La Revue</i> .....	218
Poésies : Aux femmes de France. — André Labat. A M <sup>lle</sup> C..., infirmière. — C. Dache... ..	222
Les vieux métiers de France. — <i>La Revue</i> .....	223
Conseils pratiques et recettes utiles. — M <sup>me</sup> Grandjean-Bayard.....	223
Bibliographie.....	227

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

# UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance Militaire, Familiale et Sociale

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### FONDATEUR

M<sup>me</sup> KOECHLIN-SCHWARTZ.

### PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M<sup>me</sup> PAUL DESCHANEL, M<sup>me</sup> ARMAND FALLIÈRES, M<sup>me</sup> ÉMILE LOUBET,  
M<sup>me</sup> RAYMOND POINCARÉ.

### CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

*Présidente générale* : M<sup>me</sup> PÉROUSE.

*Vice-Présidente faisant fonctions de Présidente* : M<sup>me</sup> Henri GALLI.

*Vice-Présidentes* : M<sup>mes</sup> BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX.

*Secrétaire général* : M. le Baron D'ANTHOUDARD, ministre plénipotentiaire.

*Trésorier* : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

*Trésorier adjoint* : M. ARCHDEACON, ingénieur des Arts et Manufactures.

*Secrétaire du Conseil* : M<sup>lle</sup> VRIGNAULT.

*Membres du Conseil* : M<sup>me</sup> la maréchale JOFFRE, M<sup>lle</sup> AIZELIN, M<sup>mes</sup> ALLAIN-TARGÉ, BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BRACHET, M<sup>lle</sup> BONNEFOUS, M<sup>mes</sup> BOUCARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M<sup>lle</sup> CHAPTAL, M<sup>me</sup> CHARDAYRE, M<sup>lle</sup> CHATEAU, M<sup>mes</sup> CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, Gaston DESCHAMPS, EINHORN, ENGEL, FENWICK, Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M<sup>lles</sup> LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M<sup>mes</sup> LEJARS, MARULAZ, MASCART, DE NEUFVILLE, PERISSÉ, PÉROUSE, POISSON, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SCHWARTZ, SIEGFRIED, Joseph THIERRY, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN, YVON.

### COMITÉ CONSULTATIF

*Vice-Présidents* : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; DE TREGOMAIN, ancien inspecteur des finances.

*Secrétaire* : M. AUDIGIER, ancien député.

*Membres* : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULOCHE, ancien gouverneur des colonies; BOUVARD, directeur honoraire de la Préfecture de la Seine; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOUMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Section anti-tuberculeuse; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDRES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GARIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; Raymond KOECHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

## REVUE

# de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

## PREMIÈRE PARTIE

### ACTES OFFICIELS

#### Conseil d'Administration et Conseil de Direction.

26 mars 1920 (Conseil d'administration). — Rapport du docteur Bouloumié sur le Congrès de la Ligue des Croix-Rouge (Genève, mars 1920). Approbation d'une modification à l'article 4 du règlement des groupes d'arrondissements. Approbation du projet de budget pour l'exercice en cours. Autorisation donnée au Comité de Rochefort-sur-Mer, d'accepter la donation de l'OEuvre des colonies de vacances de Fouras. Concours accordé pour la Journée des familles nombreuses. Rapport de M<sup>me</sup> Chardayre sur le Congrès de l'Union des secours aux enfants (Genève, février 1920). Ajournement de l'Assemblée générale au mois d'octobre.

9 avril. — Envoi d'une délégation à Rome pour les fêtes de Jeanne d'Arc. Reconnaissance officielle par le gouvernement mexicain de la Clinique-école de l'U. F. F. (Comité de Mexico). Ouverture de la session d'examens (13 avril, siège central). Approbation des propositions du Comité de la tuberculose concernant : la maison russe à Menton, l'aménagement de la propriété des Capucins (Tonny-Charente), le dispensaire de Mulhouse, la station sanitaire de Monbran. Convocation adressée aux délégués régionaux pour le 19 avril.

16 avril. — Offre du personnel de l'U. F. F. en cas de grève dans les établissements hospitaliers (démarche à faire par le Comité central de la Croix-Rouge). Legs du général Mercier-Milon. Approbation de la désignation comme trésorière et trésorier adjoint, à Clermont-Ferrand, de M<sup>me</sup>

Chévans et de M. Nourry. Compte rendu de l'Assemblée générale des professeurs.

19 avril (Conseil d'administration et délégués régionaux). — Démission de M. Bouclet, délégué régional adjoint à Boulogne-sur-Mer, pour raisons de santé. Démission de M. Pigé, délégué régional à Orléans, pour cause de changement de résidence. Approbation du règlement intérieur (Conseil central). Approbation du règlement extérieur (comités régionaux).

30 avril. — Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Devèze comme présidente à Uzès. Désignation du docteur Marcel Labbé, comme membre de la Commission d'hygiène sociale.

7 mai. — Approbation des propositions de la section antituberculeuse (séance du 5 mai). Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Prat comme présidente à Sousse. Approbation de la désignation de M. Albert Rossolin comme trésorier à Marseille.

14 mai. — Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Astruc comme présidente et approbation de la désignation de M<sup>me</sup> Joseph Roustan comme trésorière à Perpignan.

21 mai. — Retour de la délégation chargée de représenter l'U. F. F. à Rome à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. Affiliation du Comité de Quimper (Finistère). Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Gaumé comme présidente; approbation de la désignation de M. Le Hénaffe comme trésorier. Questions relatives aux stations sanitaires de Monbran et de Taxil.

### Comités Régionaux.

*Nous insistons encore auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les initiatives, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.*

*Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'historique de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.*

### GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

Nous avons le regret de signaler dans le gouvernement militaire de Paris deux démissions de présidentes :

A Saint-Ouen, la dévouée M<sup>me</sup> Austruy a résilié ses fonctions, devant être souvent éloignée de son Comité. Elle nous promet de ne pas se désintéres-

ser de notre Oeuvre et secondera de son mieux la nouvelle présidente, M<sup>me</sup> Falguières, à laquelle nous sommes heureuses de souhaiter la bienvenue parmi nous.

A Neuilly, M<sup>me</sup> la marquise de La Roche-Aymon a dû aussi abandonner ses fonctions de présidente.

Nous l'assurons, avec nos vifs regrets de sa décision, de nos meilleurs remerciements pour le précieux concours qu'elle a prêté à notre Oeuvre comme présidente du Comité de Neuilly.

### VII<sup>e</sup> RÉGION.

#### Besançon.

Le 15 avril dernier, le Comité bisontin se réunissait en Assemblée générale, sous la présidence de M<sup>me</sup> Sangnier, directrice adjointe de la propagande générale. Au bureau, avaient pris place : M<sup>me</sup> Grand, présidente; M. le docteur Prieur, délégué régional; M. Dessirier, trésorier.

Dans une vibrante allocution, M<sup>me</sup> Sangnier invite le Comité à faire ses efforts pour attacher son nom à une œuvre d'après-guerre. Montrer que la Société est active, vivante est le seul moyen de lui attirer confiance et sympathie.

M<sup>me</sup> Grand donne le programme de l'année : intensifier la propagande en ville et à la campagne; travailler au classement d'un nouvel hôpital; ouverture de cours d'infirmières en novembre prochain.

Un cours de puériculture sera ajouté au programme, et M<sup>me</sup> Krug, présidente de la crèche, offre gracieusement aux jeunes étudiantes l'entrée de ses salles pour les leçons pratiques.

M. le Trésorier expose la situation financière qui, malgré les dons nombreux faits par le Comité aux différentes œuvres d'après-guerre, le laisse à la tête d'une réserve importante.

A l'issue de l'Assemblée, le nouveau Conseil se réunit. Il nomme à l'unanimité M<sup>me</sup> Grand présidente; M<sup>mes</sup> Delavelle, Bejanin, Zeltner, M<sup>lle</sup> Bruchon vice-présidentes; M<sup>mes</sup> Poulle et Krug directrices de la propagande; M<sup>mes</sup> Demizet et Zeltner directrices du matériel.

Le Conseil décide de s'occuper des enfants d'une façon active et de donner une large part de ses revenus aux œuvres des tuberculeux.

Il salue avec reconnaissance le nouveau Comité consultatif d'hommes qui sera pour lui un guide très précieux. MM. Poulle, premier président; le colonel Besson, Cellard, architecte, Fourier-Bidalot ont bien voulu accepter d'en faire partie.

### IX<sup>e</sup> RÉGION.

#### Poitiers.

L'Assemblée générale s'est tenue le 11 février, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Château. La présidence d'honneur a été offerte à M<sup>me</sup> Marquet.

Lecture a été donnée du palmarès des récompenses accordées au Comité poitevin par le Service de Santé et par le Conseil central de la Société.

M. Gaston Château, trésorier adjoint durant la période des hostilités, a fait un exposé de la situation financière, remarquable à tous égards.

A la demande de la présidente, l'Assemblée a décidé la célébration d'un service religieux à la mémoire de M<sup>mes</sup> Pichault et Beylot, infirmières; de M. Savin, pharmacien; de M. Guyonnet, économiste, et des seize soldats décedés à l'hôpital 101.

Les élections ont eu lieu pour la nomination de vingt-cinq membres qui ont ensuite constitué le bureau et les commissions : *enseignement et personnel, propagande, finances, matériel et lingerie.*

Les pouvoirs de la trésorière et du trésorier adjoint ont été renouvelés.

En fin de séance, le Comité a adopté la proposition de son rattachement à l'OEuvre de la lutte contre la tuberculose et de l'appui à donner aux œuvres de puériculture.

L'activité du Comité de Poitiers, en 1919, sera relatée dans le rapport de la propagande générale; nous voulons cependant donner ici un extrait de l'allocution de la présidente, qui consacre le souvenir de la belle œuvre accomplie pendant la guerre :

« Le 15 mars 1919, le 101 fermait ses portes; il était à la fin de sa carrière; il terminait sa longue vie, au moment où les poilus chantaient le *Te Deum* de la victoire, où l'Alsace-Lorraine revenait à la mère patrie, où la France pouvait relever la tête : elle n'était plus la vaincue de 1870.

» Il fermait après cinquante-cinq mois d'existence, ayant consacré 139.661 journées d'hospitalisation aux soins de 3.075 blessés.

» Malgré la victoire, les adieux à notre hôpital furent empreints de tristesse; nous lui avons donné une bonne partie de notre cœur. Si nous y avons souffert de la souffrance des autres, notre pension de famille, comme se plaisaient à l'appeler nos chers blessés, nous avait fourni bien des consolations; l'harmonie y avait régné. En M<sup>lle</sup> de Pouyade, infirmière-chef, M<sup>mes</sup> Bonnin, Arrou Belmas, Raveau, Verlet, M<sup>lles</sup> Mary Belmas, Delage, Pothet, Millorit, M<sup>mes</sup> Beylot et Rigaud, nos fidèles jusqu'à la fin, nos soldats voyaient des secondes mères et des sœurs; jamais un mot malveillant ne fut prononcé par eux.

» Et vous, Mesdames, comme dit notre délégué régional, vous avez fait briller les grandes qualités de la femme française, l'esprit d'initiative, le dévouement, la persévérance et l'abnégation. »

#### XIV<sup>e</sup> RÉGION.

##### Lyon.

L'Assemblée générale s'est tenue au palais de la Bourse, le 25 avril, sous la présidence du général Marjoulet, gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14<sup>e</sup> région.

Avaient pris place au bureau : M<sup>me</sup> Martial Paufigue, présidente de la section locale; M. le médecin inspecteur Ferraton; M. Paufigue, secrétaire

général; M<sup>me</sup> Chantre, vice-présidente; M. le docteur Sabattier, délégué régional; M. Sylvestre; M. de Mans, trésorier, M<sup>me</sup> Herriot, présidente d'honneur, M<sup>me</sup> René Fayolle et M<sup>me</sup> la générale Marjoulet se trouvaient au premier rang de l'assistance.

Le président d'honneur ouvre la séance, puis M<sup>me</sup> Paufigue parle de l'œuvre de paix offerte au dévouement des femmes de cœur qui ont adhéré à l'Union.

Le compte rendu moral et financier des années de guerre, présenté par M. Martial Paufigue, constituera les plus belles pages du Livre d'or du Comité lyonnais. Les hôpitaux de la section locale ont soigné 15.214 blessés, représentant 1.065.849 journées d'hospitalisation.

Après audition du compte rendu financier de M. de Mans et d'un éloquent discours de M. Sabattier, délégué régional, le général Marjoulet tient à féliciter les Femmes de France de s'être mises volontairement au service de la douleur. « La famille militaire est votre grande débitrice, dit-il. Au nom de tous nos glorieux blessés, je vous remercie du magnifique effort que vous avez accompli. La vague de paresse dont on parle tant à l'heure présente ne peut pas être pour vous une vague d'oubli.

» Quand une ruche donne de bon miel, l'honneur en revient aux ouvrières. Ces ouvrières, Mesdames, c'est vous, et dans la paix vous continuerez comme pendant la guerre vos œuvres fraternelles. »

M. le général Marjoulet remercie également tous les hommes de bien qui, de près ou de loin, ont contribué et contribuent encore à la bonne marche de l'Association, notamment M. Rault, ancien préfet du Rhône, et M. le député Herriot.

La séance s'est terminée par la lecture du palmarès, comprenant 350 noms et par les élections du Conseil d'administration.

#### XVI<sup>e</sup> RÉGION.

##### Perpignan.

Le Comité s'est réuni le 7 mai, sous la présidence de M. le docteur Joseph Massot, délégué départemental, assisté de M<sup>me</sup> Nou, présidente honoraire, et de M<sup>me</sup> Cristau, présidente démissionnaire. Vingt-huit membres étaient présents.

Le but principal de la réunion est la nomination du bureau. Avant de procéder aux élections, le docteur Massot se fait l'interprète, non seulement du Conseil d'administration, mais de toutes les adhérentes, en rappelant le zèle et le dévouement de M<sup>me</sup> Cristau. Il propose un vote de félicitations et de reconnaissance, avec mention au procès-verbal, qui sera adressé à Paris.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le bureau est ainsi composé : présidente, M<sup>me</sup> Adolphe Astruc; vice-présidentes, M<sup>mes</sup> Charles Cristau et Emile Laplante; secrétaire générale, M<sup>lle</sup> Jane Marqui; trésorière, M<sup>me</sup> Joseph Roustan.

M<sup>me</sup> Astruc remercie en termes émus le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et l'assure de son entier dévouement.

Il est décidé que l'ouvrier et le vestiaire créés par le Comité continueront à fonctionner pour les anciens militaires tuberculeux. D'autres décisions seront prises ultérieurement, pour donner à l'œuvre toute la vitalité désirable.

Le Conseil central unit dans sa gratitude M<sup>mes</sup> Cristau et Astruc.

## XX<sup>e</sup> RÉGION.

### Nancy.

La messe organisée par la Croix-Rouge de Nancy (S. B. M. et U. F. F.), en l'honneur des soldats morts pour la France et des infirmières victimes du devoir a attiré une assistance nombreuse et recueillie.

Les autorités étaient reçues par : MM. Boulay, délégué régional de l'U. F. F., et Maurice de Vienne, de la S. B. M.; M. le général Paulinier, commandant le 20<sup>e</sup> corps d'armée; M. Bertrand, président de Chambre à la Cour; M. Escoffier, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet; M. Henri Mengin, maire de Nancy, et MM. Aubin et Bruntz, adjoints; M. le général de Montdésir; M. le médecin inspecteur Georges; M. l'Intendant militaire; M. le recteur Adam; les président et présidente et les membres des deux Sociétés de la Croix-Rouge.

Au cours de la messe, a été exécutée une partie musicale particulièrement intéressante avec le concours de M<sup>me</sup> Schaëffer, professeur de chant au Conservatoire, et M. Pierre Bretagne; MM. Heck, professeur au Conservatoire, Didion et Raffa. Ce dernier a tenu le grand orgue avec une réelle maîtrise. La schola de la cathédrale a interprété, dans un style excellent, un certain nombre de pages grégoriennes.

La quête, faite par M<sup>lles</sup> Luc, Meyer, de Rozières et Vautrin, a été très fructueuse.

Après la messe, Mgr de La Celle est monté en chaire, et, dans un langage élevé et émouvant, a prononcé un éloge enflammé des héros qui se sont sacrifiés pour le salut de la patrie, des médecins et des infirmières qui, souvent au péril de leur vie, leur ont prodigué leurs soins et leurs consolations.

Cette belle cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, après laquelle Mgr de La Celle est allé saluer individuellement les autorités qui y avaient assisté.

## ENSEIGNEMENT

La session 1919-1920 vient de se terminer à Paris, et, une fois de plus, nous devons remercier nos dévoués directeurs et nos inlassables déléguées.

Nous avons été tout particulièrement heureuses de retrouver plusieurs de nos anciens professeurs.

Le séjour aux armées ne leur avait pas fait oublier notre OEuvre, et, dès leur retour, ils ont bien voulu reprendre leur série de cours; nous leur en sommes très reconnaissantes.

Les examens ont eu lieu au siège social, du 13 au 20 avril. Les résultats ont été très satisfaisants et les examinateurs ne nous ont pas caché leur satisfaction.

Il a été accordé : 55 certificats d'aides-infirmières, 30 certificats d'infirmières, 5 diplômes d'infirmières hospitalières.

Nous devons tout particulièrement féliciter les élèves de deuxième année, qui, malgré de multiples difficultés, ont passé l'examen d'une façon exceptionnellement brillante.

Les examens d'infirmières d'hygiène scolaire ont été passés avec succès par 6 infirmières.

Le Comité de Saint-Denis vient de clôturer son année scolaire. 7 élèves se sont présentées et ont été reçues; l'une d'elles a obtenu la mention « Parfaitement bien » avec le maximum de points.

Depuis notre dernier *Bulletin*, il a été décerné après réception des procès-verbaux :

A *La Rochelle*, huit diplômes d'infirmières hospitalières;

A *Nice*, trois certificats d'aides-infirmières, six certificats d'études d'infirmières;

A *Tunis*, quatre diplômes d'infirmières hospitalières, quatre certificats d'études d'infirmières.

La Directrice de l'enseignement,  
J. LEFÈVRE.

## LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

(Section antituberculeuse de l'U. F. F.).

Le 5 mai a eu lieu la réunion générale de la Commission de la section antituberculeuse de l'U. F. F., au siège central, sous la présidence de M<sup>me</sup> Henri Galli, assistée de M<sup>lle</sup> Aizelin, de M<sup>me</sup> la baronne de Neufville et de M<sup>me</sup> Engel. Un grand nombre des membres avait répondu à notre convocation, parmi lesquels nous remercions d'une façon toute particulière de leur présence et de l'aide précieuse que leur haute compétence apporte à notre section antituberculeuse, MM. les professeurs Letulle et Gariel, les docteurs Guinard et Røederer, le médecin inspecteur Viry.

M. le docteur Bouloumié retraça brièvement l'œuvre de la Section de-

puis la dernière réunion générale de la Commission, et les résultats appréciables obtenus dans nos colonies militaires agricoles de Tonnay-Charente et de Taxil, dans les stations sanitaires de Monbran et Menton et à l'hôpital de l'U. F. F. de Berck-Plage.

Les efforts de nos comités de province semblent, toutefois, converger plus spécialement vers la création de dispensaires antituberculeux; quinze ont été organisés et fonctionnent par les seuls soins de l'U. F. F., et quatorze en collaboration avec les comités d'hygiène départementaux, les municipalités ou les autres sociétés de la Croix-Rouge.

L'ensemble des différentes œuvres créées ou secondées par les comités de l'U. F. F. fera l'objet d'un rapport spécial à l'Assemblée générale. Nous insistons donc vivement pour que les comités qui ont consacré une partie de leurs efforts, pendant l'année 1919, à la lutte antituberculeuse, nous envoient dans les plus brefs délais, s'ils ne l'ont fait déjà, un rapport aussi détaillé que possible sur leur action présente et leurs projets en cours de réalisation.

## RÉCOMPENSES

### Attribution de la Médaille Florence Nightingale.

La conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge, réunie à Washington le 16 mai 1902, créait la médaille Florence Nightingale, pour être remise par le Comité international de la Croix-Rouge aux infirmières diplômées qui se sont distinguées d'une façon exceptionnelle par leur grand dévouement.

A l'occasion du centenaire de Florence Nightingale, née le 12 mai 1820, une première attribution de cinquante médailles a été décidée d'après les propositions des comités centraux.

L'U. F. F. est heureuse de pouvoir saluer les noms de deux de ses collaboratrices auxquelles cette distinction a été accordée :

M<sup>me</sup> Louise Hugues (née Leclère), présidente du Comité de Saint-Quentin en 1914 et 1915. Attachée à l'hôpital auxiliaire 102 à Charleroi, à l'hôpital auxiliaire 121 à Paris en 1918, au poste de secours des évacués du bassin de Béthune, à Anvin (Pas-de-Calais), en 1918-1919; dirige le poste des rapatriés à Saint-Quentin, l'œuvre des repas populaires. Créé un dispensaire dans sa maison;

M<sup>lle</sup> Renée-Aline Flourens, diplômée en 1907, chef d'équipe à Bruxelles et à Epernay en 1914, infirmière-major en 1915 dans les hôpitaux de Namur, Paris, Compiègne, en 1917 en Roumanie, chef d'équipe à Jassy, en 1918 à Coulommiers et Coincy.

### Médaille de la Reconnaissance française (suite).

Par décrets des 29 et 31 janvier, 4, 6 et 9 février 1920 (*Officiel* du 8 avril), rendus sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, le Président de la République a décerné la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

#### ARGENT

M<sup>me</sup> *Chegwidan* (Dorothy-Mary-Lebrun), de nationalité britannique : infirmière-major de l'U. F. F., a soigné nos blessés avec le plus grand dévouement de janvier 1915 à août 1918.

M<sup>me</sup> *Delrieu* (Claire-Louise-Marie), de nationalité française, infirmière : n'a cessé de montrer le plus grand dévouement et de déployer la plus grande énergie au cours de sa mission en Russie.

M<sup>me</sup> *Galliet* (Marguerite), de nationalité française, infirmière de l'U. F. F. à l'hôpital de campagne de Casablanca : pendant la guerre, a été constamment en service dans les hôpitaux de France et du Maroc; infirmière d'un dévouement absolu, modèle d'abnégation et d'esprit de sacrifice; a rendu les plus précieux services.

#### BRONZE

M<sup>me</sup> *Bateman* (Muriel), de nationalité britannique : a soigné avec grande compétence et dévouement nos blessés pendant quatre ans et huit mois.

M<sup>me</sup> *Bungener* (Etiennette), de nationalité suisse : depuis le 22 août 1914, s'est employée activement à l'infirmierie et aux cantines de Bar-le-Duc et de Revigny et y a fait preuve d'un dévouement à toute épreuve.

M<sup>me</sup> *Capt* (Alice-Charlotte), de nationalité suisse, infirmière de l'U. F. F. : a servi dans de nombreuses formations depuis le début des hostilités et sans interruption, faisant preuve en toute circonstance d'une bonté et d'une activité sans bornes.

M<sup>me</sup> *Koechlin* (Madeleine-Jeanne-Sophie), de nationalité suisse, infirmière bénévole de l'U. F. F. : à l'hôpital 113, à Neuilly, de septembre 1914 à mars 1915; à l'hôpital 101, à Paris, de juillet 1915 à septembre 1918; à l'hôpital Janson-de-Sailly 117, de septembre 1918 à juin 1919, a fait sans défaillance, et avec beaucoup de dévouement, un service complet de jour et de nuit.

M<sup>me</sup> *Valentine* (Eileen-Louise), de nationalité britannique, infirmière-major bénévole de l'U. F. F. : a soigné nos blessés avec dévouement et de grandes aptitudes professionnelles; est tombée malade par excès de fatigue.

Par décret du 5 mai 1920 (*Officiel* du 7 mai), le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

#### ARGENT

M<sup>me</sup> veuve *Barbier*, née Hugo (Marie-Clotilde), à Paris : vice-présidente de l'U. F. F. depuis 1905, a représenté la Société auprès du ministre de la guerre à Bordeaux, puis a été chargée de missions d'inspection dans les régions dévastées. S'est signalée comme se don-

nant tout entière à cette grande œuvre, sans compter avec la fatigue. Sa collaboration continue a eu les résultats les plus heureux, tant pour le service des envois aux prisonniers, que pour l'organisation des secours aux malades et aux blessés de guerre.

ARGENT (suite).

M. *Cognaeq* (Théodore-Ernest), à Paris : a fondé, dès le début de la guerre, l'hôpital auxiliaire 135 de 50 lits dont il a assumé les frais d'entretien et qu'il a constamment surveillé pour assurer la bonne marche de tous les services. A créé, en outre, au cours des hostilités, la fondation Cognacq-Jay, qui a distribué plus de 300.000 francs à des œuvres de guerre.

M<sup>me</sup> *German* (Henriette-Marie-Thérèse-Julie), à Avignon : infirmière diplômée, a rempli, pendant vingt-sept mois, à partir d'août 1914, les fonctions de chef de salle au service des pansements et celles de secrétaire du médecin-chef à l'hôpital 110 à Avignon. Affectée ensuite en mai 1918 à une ambulance sur le front français, a subi plusieurs bombardements à Royal-Lieu, à Angicourt et à Saint-Quentin. A contracté deux atteintes de grippe en soignant les blessés.

M<sup>me</sup> *Guidon*, née Courteaux (Marie-Catherine), à Lunéville : a donné un bel exemple de courage et de sang-froid pendant les combats livrés à Lunéville et durant l'occupation allemande, ne cessant de venir chaque jour, au péril de sa vie, à l'hôpital 102, dont elle a assuré le fonctionnement; a continué, depuis lors, à montrer un dévouement inlassable.

M<sup>me</sup> *Haffner* (Sabine), à Paris : infirmière-major de l'U. F. F., du plus grand mérite; a servi, pendant toute la durée de la guerre, dans les hôpitaux et ambulances de la zone des armées (Nancy, Châlons-sur-Marne, Crombeke, Colmar); a consacré tout son temps au soin des malades et blessés, se faisant remarquer par un zèle et un dévouement inlassables, qui lui ont valu les éloges de ses chefs de service.

M<sup>me</sup> *Jaquet* (Marthe-Suzanne), à Mulhouse : a quitté Mulhouse aux premiers jours d'août 1914, pour se mettre à la disposition du Service de Santé; a exercé les fonctions d'infirmière-major dans de nombreux hôpitaux pendant la durée de la guerre, à Montbéliard, Lyon, Belfort, Paris, et en outre dans des ambulances de la zone des armées, avec une haute compétence et un dévouement inlassable. N'a cessé de donner ses soins gratuits à nos soldats, méritant ainsi les attestations les plus élogieuses du personnel médical.

M<sup>me</sup> *Lesné*, née Richet (Marie-Louise), à Paris : infirmière-major à l'hôpital 108 pendant trois ans et demi, a été affectée au service des typhiques, puis à celui de médecine générale; a donné à l'hôpital tout son temps (plus de dix heures

par jour), faisant preuve de remarquables qualités professionnelles et d'un dévouement absolu aux malades confiés à ses soins. A contracté une maladie grave dans son service.

M. *Letourneux* (Emile-Noël), à Nantes : chef de bataillon en retraite, blessé et décoré de la Légion d'honneur en 1870, est âgé de près de quatre-vingt-huit ans. Cependant, inspiré par le plus noble patriotisme, il s'est donné sans répit aux œuvres de guerre, pendant toute la durée des hostilités; il l'a fait avec un dévouement inlassable et une activité des plus intelligentes. C'est ainsi qu'il a largement contribué à la création et au bon fonctionnement des formations sanitaires de l'U. F. F. dans la 11<sup>e</sup> région, et qu'il a collaboré à la gestion de l'hôpital 101 de la Croix-Rouge à Nantes.

M<sup>me</sup> veuve de *Mondion d'Artigny*, née Tauxier (Alexandrine), à Paris : infirmière bénévole dans divers hôpitaux à Saint-Cloud, Villers-Cotterets, Amiens, Saint-Firmin (Oise) et Cannes, a prodigué ses soins aux malades et aux blessés pendant toute la durée de la guerre avec un zèle inlassable et un dévouement absolu. Est restée courageusement à son poste pendant les bombardements d'Amiens et de Villers-Cotterets.

M<sup>me</sup> *Puau* (Marie-Jacqueline), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 102, de 1914 à 1917; de cette dernière date à 1919, a été successivement employée dans les formations suivantes : hôpital auxiliaire Michelet à Paris, de décembre 1917 à mars 1918; à l'hôpital auxiliaire d'armée n° 8 à Lunéville; à l'ambulance auto-chirurgicale n° 5, à l'hôpital de Colmar, à l'hôpital militaire de Mulhouse; s'est, en toutes circonstances, montrée infirmière d'élite, d'une grande compétence alliée à un zèle infatigable.

M<sup>me</sup> veuve *Richer*, née Sévy (Marie-Emilie), à Saint-Brieuc : directrice de l'hôpital auxiliaire 107, à Saint-Brieuc, depuis le début de la guerre, s'est consacrée tout entière à l'organisation et à la bonne marche de cette formation sanitaire, visitant les blessés, servant les repas et apportant chaque jour son concours le plus dévoué à tous les services. S'est imposé un labeur acharné, malgré son grand âge, pendant toute la durée des hostilités.

M<sup>me</sup> *Savidan*, née Rault (Suzanne-Louise-Marie), à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 101, à Rennes, s'est montrée, pendant toute la guerre, de septembre 1914 à mai 1919,

ARGENT (suite).

d'un dévouement admirable et a rendu les plus grands services. Passait la plus grande partie des nuits auprès des malades.

M<sup>me</sup> *Turcat* (Marguerite-Jeanne-Marie), à Marseille : infirmière en chef bénévole d'un grand mérite. D'août 1914 à août 1919, sans discontinuité, a donné personnellement des soins parfaits aux malades et aux blessés. A eu, sous sa direction effective, tout le service chirurgical de l'hôpital 169 (250 lits), à Marseille. Compétence exceptionnelle, dévouement absolu.

M<sup>me</sup> *Vernes*, née Sautter (Amédée), à Paris : chargée avec son mari, dès le début des hostilités, des secours aux blessés dans les gares régulatrices, de

l'inspection et du ravitaillement des hôpitaux placés à proximité du front, s'est acquittée, pendant toute la guerre, de cette lourde et périlleuse tâche, avec un zèle, un dévouement et un courage au-dessus de tout éloge. Dans les moments critiques et sous les bombardements les plus violents, a su relever le courage des infirmiers et des blessés qui l'entouraient. Chargée, avec son mari, d'une mission spéciale à l'armée d'Orient, en 1916, a rendu les plus éminents services aux hôpitaux du front de Salonique. A repris, en 1917, son poste et ses fonctions aux hôpitaux du front de France, continuant à donner à tous le plus bel exemple de courage et d'esprit de sacrifice. Services absolument gratuits.

BRONZE

M<sup>me</sup> *Bancelin*, née Chevrier (Marie-Léontine), à Paris : a été affectée d'abord comme simple aide infirmière, puis comme directrice, à l'hôpital auxiliaire n° 128, à Enghien. A rempli ses fonctions d'août 1914 à août 1917; s'est fait remarquer par son zèle et son dévouement, ainsi que par sa générosité discrète. A rendu les plus grands services à cette formation sanitaire, qui se composait de 110 lits constamment occupés.

M. *Blanchon* (Alphonse-Charles-Paul), à Lyon : dégagé de toute obligation militaire, a rempli, du 2 août 1914 au 9 mars 1919, à titre purement bénévole, les fonctions de chef brancardier à l'hôpital auxiliaire 101 à Lyon, avec un zèle, une assiduité et un dévouement remarquables, n'hésitant jamais à se charger lui-même des besognes les plus pénibles et les plus ingrates.

M<sup>me</sup> *Boivin*, née Barnsby (Françoise-Elisabeth - Emilie - Marie - Marguerite), à Bourges : infirmière-major d'un service de grands blessés à l'hôpital 101 à Bourges. S'est dévouée volontairement durant toute la guerre, a fait preuve du plus grand zèle, malgré sa santé très ébranlée par les durs services qu'elle assurait sans relâche.

M<sup>me</sup> *Bonniol*, née Verdier (Esther-Hélène), à Noisy-le-Sec : attachée à l'hôpital auxiliaire n° 178 au Raincy comme infirmière diplômée de l'U. F. F., a assuré un service de jour constant et de nombreuses veilles de nuit; n'a pris que quatorze jours de congé. Ces services continus d'octobre 1914 au 31 décembre 1918, ont été gratuits.

M<sup>me</sup> *Breitlmayer*, née d'Albert (Jeanne-Lucy), à Paris : infirmière-major de l'U. F. F. successivement dans les hôpitaux auxiliaires 152 et 158 à Paris, pendant toute la durée de la guerre, a montré une capacité et un dévouement qui lui ont valu les attestations les plus élogieuses de ses chefs. Ses services ont été gratuits.

M<sup>me</sup> *Bridel* (Geneviève), à Blois : pendant toute la durée de la guerre, a été une infirmière en chef du plus grand mérite, d'une aptitude exceptionnelle pour les travaux de chirurgie, et d'un dévouement absolu. A été une aide précieuse pour les opérations faites dans la formation sanitaire où elle servait (hôpital 106 de Blois).

M<sup>me</sup> *Calvinhae* (Lucienne), à Pau : infirmière-major bénévole pendant toute la durée de la guerre, à l'hôpital 137, à Pau. De jour comme de nuit a assuré son service d'une manière irréprochable, au point d'altérer sa santé par des soins prodigués sans relâche.

M. *Cavillier* (Henri-Adrien), à Pontoise : a, pendant trois ans, exercé avec un grand dévouement, en plus de ses fonctions de directeur gestionnaire de l'hôpital 181, comptant deux cents lits, celles de pharmacien de l'établissement, donnant personnellement, en de nombreuses occasions, des soins aux malades. N'a cessé son service que pour sérieuses raisons de santé.

M<sup>me</sup> *Chauvin* (Madeleine-Adèle), à Paris : infirmière à titre bénévole à l'hôpital 158 P.-L.-M.; a assuré à elle seule,

**BRONZE (suite).**

avec un grand dévouement, le service d'une salle de douze lits, du 20 septembre 1914 au 1<sup>er</sup> janvier 1919.

M<sup>me</sup> *Chéret*, née Brémont (Lucienne-Andrée-Menotta-Pauline), à Rennes : réfugiée de Douai; de janvier 1915 à juillet 1918, a donné gratuitement ses soins aux blessés de l'hôpital n° 105 de Rennes. S'est fait remarquer pour son zèle, son dévouement et sa compétence. N'a cessé ses services qu'en raison de l'état de sa santé.

M<sup>me</sup> *Chevillon* (Marie-Louise-Emilie), à Marseille : infirmière bénévole, sans interruption, d'août 1914 à janvier 1918, à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille; n'a cessé son service que pour raison de santé; d'un dévouement à toute épreuve, en dépit de la fatigue qu'elle ressentait, elle a été une aide précieuse pour le chirurgien (service des opérés) et, en même temps, une providence pour les blessés qui lui étaient confiés.

M<sup>me</sup> *Chrétien*, née Lefort (Alice-Marie), à Saint-Brieuc : présidente du comité de l'U. F. F. à Saint-Brieuc, a dirigé, avec l'aide de son mari, et organisé l'hôpital n° 107; a su y maintenir, par son autorité et son habile gestion, un ordre parfait; s'est occupée de former des infirmières en créant des cours pour leur instruction; pendant toute la durée de la guerre, a fait preuve d'un zèle, d'une activité et d'un dévouement dignes des plus grands éloges.

M<sup>me</sup> *Clairat* (Marie-Jeanne), à Paris : infirmière-major dans une ambulance divisionnaire. A rempli ses fonctions avec un zèle et un dévouement inlassables dans plusieurs formations sanitaires de la zone des armées où elle est restée pendant plus de trois ans, exposée à de nombreux bombardements, spécialement à Noyon, au moment de l'arrivée de l'ennemi. A contracté la grippe en service.

M<sup>me</sup> *Collinet* (Rose-Alice), à Neuilly-sur-Seine : infirmière bénévole, a soigné avec beaucoup de dévouement, de septembre 1914 à fin janvier 1919, sans aucune interruption; les blessés à l'ambulance américaine du lycée Pasteur. A contracté une affection grave en service.

M<sup>me</sup> *Coudron*, née Potdevin (Yvonne-Marie-Marguerite-Anne), à Brosses (Yonne) : infirmière à l'hôpital n° 107 à Auxerre et à l'hôpital n° 110 à Forges, s'est signalée, dans ces deux formations sanitaires, par ses efforts continus et gratuits. A été atteinte de la grippe dans l'exercice de ses fonctions auprès des contagieux.

M<sup>me</sup> *Dayot*, née Lechartier (Eugénie-Juliette-Marie), à Rennes : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Rennes, où elle a été chargée de l'organisation du fonctionnement d'une salle de blessés, ensuite directrice du service de radiologie, a manifesté les plus belles qualités d'intelligence, de bonté, de dévouement; a fourni les efforts les plus méritoires.

M<sup>me</sup> veuve *Deleau*, née Méry (Léontine), à Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise) : a organisé, au mois d'août 1914, l'hôpital auxiliaire n° 104 de Saint-Leu (Seine-et-Oise), et en a assuré la direction interrompue jusqu'en février 1919.

M<sup>me</sup> *Durante*, née Valette (Louise-Antoinette-Marie), à Marseille : a été, du début à la fin de la guerre, infirmière chef de salle à l'hôpital auxiliaire 109 de Marseille; a rempli gratuitement ses fonctions pendant cinq ans sans interruption, avec une activité, un zèle et un dévouement à toute épreuve.

M<sup>me</sup> *Eustache* (Marie-Berthe), à Versailles : infirmière-major diplômée, a, pendant quatre ans et demi, prodigué, sans rémunération, son dévouement assidu aux blessés et aux contagieux de l'hôpital auxiliaire 183 de Versailles.

M<sup>me</sup> *Fayard*, née Gargue (Marie-Berthe-Germaine), au Perreux (Seine) : infirmière bénévole, a, d'août 1914 à octobre 1917, été employée à l'hôpital auxiliaire n° 155 au Perreux, où elle a donné ses soins aux blessés militaires, avec un dévouement, un zèle inlassables et une abnégation au-dessus de tout éloge. A été, pendant le même laps de temps, une aide très utile et appréciée pour les médecins.

M<sup>me</sup> *Goffe*, née Rosne (Marguerite-Emma), à Meudon : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 107 de Meudon, depuis août 1914 jusqu'au 30 octobre 1918, s'est acquittée de ses fonctions avec beaucoup de zèle et de dévouement.

M<sup>me</sup> *Guén* (Alix-Elisabeth), à Aix-en-Provence : pendant trois ans de guerre, en qualité d'infirmière bénévole, a fourni à l'hôpital auxiliaire 106, à Aix, un concours dévoué, interrompu seulement par une piqûre anatomique.

M<sup>me</sup> *Lemoine* (Yvonne-Hélène-Jeanne-Marie), à Paris : infirmière de l'U. F. F., a été attachée, à ce titre, aux salles de grande chirurgie, pour les officiers et les sous-officiers, à l'hôpital n° 121 de Louis-le-Grand et rue Sainte-Clotilde, à Paris, de mai 1915 à janvier 1919. Était très dévouée, très travailleuse, toujours

**BRONZE (suite).**

prête à faire des heures supplémentaires et à passer ses nuits au chevet des blessés. En 1918, pendant la période de bombardement, le personnel faisant défaut, a aidé les soldats dans leur service.

M<sup>me</sup> *Lerude*, née Claverie (Marie-Antoinette), à Orléans : attachée successivement à l'hôpital 111 et à l'hôpital 114 d'Orléans, secrétaire comptable et surveillante générale, a rendu à titre bénévole des services très appréciés pendant la durée de la guerre à ces deux formations, ne cessant de faire preuve d'activité et d'un absolu dévouement; a dirigé, en outre, le « Foyer du soldat » pour la section d'Orléans, et créé une cantine dont elle a assuré l'organisation et la bonne marche par ses qualités d'ordre, de méthode et d'économie.

M<sup>me</sup> *Léveillé*, née Baillet (Marie-Eugénie-Joséphine), à Lunéville : a donné le plus bel exemple de calme et de courage pendant les combats livrés à Lunéville et l'occupation allemande, ne cessant de venir chaque jour, au péril de sa vie, à l'hôpital 102, pour en assurer le fonctionnement. A continué depuis à y témoigner d'un zèle sans borne.

M<sup>me</sup> *Levesque*, née Blais (Jeanne-Eugénie-Charlotte), à Carentan (Manche) : infirmière active et très compétente, s'est dévouée sans compter et au détriment de ses propres affaires, aux soins des blessés à l'hôpital auxiliaire 109, à Carentan.

M<sup>me</sup> *Lop* (Marie-Andrée-Denise), à Marseille : infirmière des plus dévouées, dont les services se sont continués pendant toute la durée de la guerre et dans les mois qui ont suivi l'armistice à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M<sup>me</sup> *Malapert*, née Malapert (Marie-Julie), à Rennes : infirmière-major, donnant ses soins personnels aux blessés de l'hôpital auxiliaire n° 101, du 10 août 1914 au 10 mai 1919, sauf une interruption de trois mois en 1915 pour cause de maladie. Services exceptionnels.

M<sup>me</sup> *Marizier* (Marie-Jeanne), à Paris : originaire des pays envahis, a, pendant trois ans, comme infirmière bénévole, à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Paris, rempli ses fonctions avec le dévouement le plus attentif, à l'entière satisfaction du corps médical.

M<sup>me</sup> *Ménard*, née Pineau (Lucie-Henriette), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., successivement en service à l'hôpital n° 1 de la Bretèche, à l'hôpital

Beaujon, enfin à l'hôpital auxiliaire n° 156, à Paris. N'a pas cessé, depuis septembre 1914 et pendant plus de quatre ans, de faire preuve du plus grand dévouement, joint à une belle humeur qui remontait le moral de ses blessés.

M<sup>me</sup> *Mennier* (Ernestine-Anais-Joséphine), en religion sœur Marie-Solange, à Paris : du 2 janvier 1915 jusqu'en juillet 1919, a rempli, bénévolement et sans interruption, avec infiniment de compétence et de dévouement, les fonctions d'infirmière-major dans les hôpitaux auxiliaires 94, rue Lafayette, et 139, rue du Général-Foy, à Paris, surveillant tout le service dans les moindres détails, faisant tous les grands pansements, assistant à toutes les opérations, donnant l'anesthésique quand il le fallait et collaborant même à la pharmacie. Habitant l'hôpital, elle était toujours présente, même la nuit. Au cours de la deuxième épidémie de grippe, elle a été versée chez les grippés. En un mot, elle a donné à tout le personnel sous ses ordres le plus bel exemple d'oubli de soi-même.

M<sup>me</sup> *Mesguich*, née Spanjaard (Marie-Antoinette), à Marseille : excellente infirmière, a fait preuve, en toutes circonstances, du dévouement le plus éclairé à l'hôpital auxiliaire 109, de Marseille (comprenant 520 lits). Services continus et gratuits, d'avril 1915 à fin mai 1919, sauf un repos nécessité par son état de santé. S'est occupée, en outre, très activement, d'une œuvre de guerre (comité Perrier), destinée à secourir les familles malheureuses, pour lesquelles elle a recueilli environ 30.000 francs.

M<sup>me</sup> *Oriol* (Rose-Claudia), à Marseille : infirmière bénévole à l'important hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille, s'est dépensée sans compter auprès des blessés; a contracté, en cours de service, une fièvre typhoïde grave, qui seule a pu l'obliger à prendre quelques mois de repos.

M<sup>me</sup> *Parent* (Huberte-Marie-Emilie-Angèle), à Paris : pendant trois ans, a rempli les fonctions d'infirmière bénévole dans les hôpitaux auxiliaires 121 et 407 de Paris, fournissant régulièrement un service de huit heures par jour. S'est fait remarquer par ses qualités morales et professionnelles ainsi que par son entier dévouement aux malades confiés à ses soins.

M<sup>me</sup> *Pereyra* (Hélène-Thérèse), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., directrice de salle à l'hôpital 106 de Pa-



**BRONZE (suite).**

ris depuis septembre 1914 jusqu'au jour de la fermeture, en février 1919. A montré, dans ses fonctions toutes gratuites, des aptitudes, un dévouement et une régularité qui lui ont valu les plus élogieuses attestations du service médical.

M<sup>me</sup> veuve *Perrot*, née Cor (Fanny-Marguerite), à Paris : a rempli, pendant près de trois ans, les fonctions d'infirmière bénévole à l'hôpital n° 189, à Paris. Malgré son âge avancé (soixante-huit ans), s'est consacrée chaque jour, avec un zèle exemplaire, aux soins des blessés, se pliant à toutes les exigences de l'hôpital et ne reculant devant aucune fatigue pour le bien du service. N'a cessé de faire preuve de son esprit de charité et du dévouement le plus absolu.

M<sup>me</sup> *Régner* (Jeanne-Henriette), à Paris : s'est consacrée, depuis le 14 septembre 1914, au Val-de-Grâce, avec un dévouement absolu, à la rééducation musculaire et mentale des blessés. A été une collaboratrice précieuse pour les chefs de service. N'a touché aucune rétribution.

M<sup>me</sup> *Régner* (Marie-Anne-Valentine), à Rennes : a prêté, pendant près de cinq ans, en qualité d'infirmière-major, son concours assidu et dévoué au service des opérations de l'hôpital auxiliaire 101 de grands blessés de Rennes; a été victime de piqûres septiques qui ont nécessité une opération au pouce gauche.

M<sup>me</sup> *Roman* (Eulalie-Joséphine-Rosalie), à Marseille : infirmière bénévole, chef de salle, d'août 1914 à juillet 1919, à l'hôpital auxiliaire 109 de Marseille (de 820 lits); y a fait preuve du plus grand dévouement et d'une régularité parfaite.

M<sup>me</sup> *Royet* (Marie-Thérèse-Lucile), à Roanne : infirmière bénévole d'un grand dévouement, a, depuis le mois d'octobre 1914 et jusqu'à la fin de 1919, prodigué ses soins aux blessés, acceptant les tâches les plus délicates et les plus difficiles; n'a suspendu son service momentanément que contrainte par une angine diphthérique; s'est acquis des titres exceptionnels à l'hôpital auxiliaire n° 108, à Roanne.

M<sup>me</sup> *Trail* (Georgina-Marguerite-Frédérica), à Paris : a montré, dans ses fonctions d'infirmière affectée à deux hôpitaux de Paris et à une ambulance de la zone des armées, les meilleures qualités morales et professionnelles. Services gratuits dans les salles de chirurgie, rendus de 1914 à 1919.

M<sup>me</sup> *Vernhes* (Marie-Louise), à Pantin (Seine) : infirmière bénévole à l'hôpital n° 119 de Pantin, s'est consacrée, pendant toute la durée de la guerre, au traitement des malades et blessés militaires, assurant un service de huit à neuf heures par jour; est restée à son poste pendant les bombardements, continuant ses soins aux hospitalisés avec le plus calme dévouement.

M<sup>me</sup> *Villeminot*, née Dolezon (Marie-Jeanne), à Paris : infirmière diplômée, très exacte et très active, d'une compétence reconnue, a rempli gratuitement et sans interruption, sauf les absences pour raison de santé, les fonctions de directrice de salle, de septembre 1914 à novembre 1917, à l'hôpital 101 (400 lits) et à l'hôpital 160, à Paris, faisant les pansements, assistant aux opérations, veillant même de nuit, la première année; a dû se retirer par suite de surmenage. Palmes d'or du service de santé.

M<sup>me</sup> *Walckenaer* (Elisabeth-Marie-Antoinette-Charlotte), à Paris : infirmière bénévole de grand mérite, a rendu avec un réel dévouement, de 1915 à 1919, des services très appréciés à l'hôpital auxiliaire 121, à l'ambulance de la Madeleine, à l'annexe du Val-de-Grâce 5, à Paris, où elle s'est dépensée sans compter avec la fatigue.

M<sup>me</sup> *Weber*, née Petit (Clotilde), à Angers : depuis le 14 août 1914 au 30 janvier 1919, a prodigué ses soins de jour et de nuit aux blessés de l'hôpital 102 avec zèle et dévouement. Assure encore les fonctions de visiteuse des réformés pour tuberculose.

M<sup>me</sup> *Winckler*, née Gelly (Léonie-Bénédictine), à Lyon : membre du Comité de l'U. F. F. A pris la direction de l'hôpital auxiliaire n° 112 à Lyon (comportant 300 lits); en a rempli les fonctions du 1<sup>er</sup> janvier 1915 au 14 février 1919. S'est acquittée de sa lourde tâche avec une activité et un dévouement exemplaires, s'occupant de tous les détails qui devaient assurer le bien-être des malades et blessés en traitement dans cette importante formation sanitaire.

M<sup>me</sup> *Ziegler* (Nelly-Adèle), à Marseille : infirmière chef de salle à l'hôpital auxiliaire 108, d'août 1914 à décembre 1915, et de cette dernière date à 1919, infirmière chef à l'hôpital auxiliaire 109, a assuré son service avec assiduité et a fait preuve, dans l'accomplissement de sa tâche, d'un entier dévouement et de la plus grande sollicitude envers les blessés confiés à ses soins.

**NÉCROLOGIE**

Le Comité de Cherbourg a été péniblement frappé par la mort de sa présidente, M<sup>me</sup> Boucher, universellement regrettée par tous les membres de la Société, qui se pressaient en foule à ses obsèques.

M<sup>me</sup> Boucher s'était fait inscrire au nombre des sociétaires dès la fondation du Comité cherbourgeois. Très active, très dévouée aux œuvres de l'U. F. F., elle ne cessa d'y consacrer son temps et ses forces : vestiaire, création de réserve de linge, distribution de secours de toute nature, la trouvaient toujours prête à apporter son concours.

Dès le début des hostilités, elle se consacra tout entière aux œuvres de guerre, et, comme son âge ne lui permettait plus de s'employer comme infirmière dans les hôpitaux, elle s'occupa plus spécialement de l'infirmierie et de la cantine organisées à l'arsenal pour les premiers secours à donner, au moment de leur débarquement, aux malades et blessés ramenés par voie de mer, de Belgique et du Nord.

Quand les débris de l'armée belge et les réfugiés de ce pays arrivèrent à Cherbourg épuisés, dénués de tout, à peine vêtus, elle créa, avec l'aide d'autres dames, l'œuvre du Tricot belge, et, grâce à son activité, parcourant les campagnes, poussant ses démarches jusque dans les coins les plus reculés du pays, elle rassembla en quelques jours non seulement des fonds importants, mais encore et surtout de la laine en quantité considérable, au moyen de laquelle furent immédiatement tricotés chaussettes, caleçons, chandails par milliers.

Après la mort de M<sup>me</sup> Bonnefoy, survenue en 1916, M<sup>me</sup> Boucher fut à l'unanimité portée à la présidence du Comité cherbourgeois. Sa santé, devenue très précaire, la dissuadait d'accepter ce poste d'honneur; mais, sentant combien sa présence était nécessaire pour soutenir et grouper tous les efforts et toutes les bonnes volontés, elle céda aux instances de tous, et, pendant trois années, consacra tout son dévouement à sa tâche, jusqu'au delà de ses forces. Presque à la veille de sa mort, elle s'occupait encore de la direction du Comité, songeant aux charges de l'avenir; mais, en quelques jours, son état s'aggrava subitement, et, très brusquement, elle fut enlevée à l'affection des siens, laissant de profonds regrets à tous ceux qui avaient pu l'approcher et connaître ce caractère si bon, si charitable et si attachant.

M<sup>me</sup> Jeanne Wheeler est décédée le 14 avril, à l'âge de 32 ans. Cette infirmière, dont la bonté, la douceur et les capacités professionnelles ont fait l'admiration de ses chefs; dont la seule présence auprès de ses malades était pour eux un puissant réconfort, est tombée malade au cours de son service. Elle a succombé après de longs mois de maladie dans le Midi, où elle avait dû être transportée.



## DEUXIÈME PARTIE

### L'U. F. F. A ROME

Une délégation de la Croix-Rouge française s'est rendue à Rome, pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

M<sup>mes</sup> Barbier-Hugo, Lardin de Musset, Chardayre, Le Bidan de Saint-Mars ont été désignées pour représenter l'U. F. F.; M<sup>me</sup> Le Bidan de Saint-Mars a été, malheureusement, empêchée au dernier moment de faire partie du voyage.

A Rome, l'U. F. F. a trouvé auprès de la Croix-Rouge italienne un accueil des plus touchants et des plus flatteurs :

« Le 12 mai, M. le sénateur Ceraolli, président de la Croix-Rouge italienne, avait chargé la marquise de Stagno de nous attendre à la gare. Elle nous conduisit dans les autos de la Croix-Rouge à l'hôpital de la reine Hélène, où nous avons été reçues d'une façon charmante.

» Dès l'entrée, nous voyons une plaque de marbre, avec une inscription indiquant que l'immeuble a été acquis grâce aux sommes restant disponibles sur la souscription française faite à l'occasion de la catastrophe de Messine.

» L'infirmière-chef de l'hôpital est Française; aussi nous a-t-elle, de même d'ailleurs que ses collègues, comblées de prévenances.

» Le président, lors de notre visite, a voulu remettre lui-même à nous toutes le joli insigne de la Croix-Rouge italienne, avec des brochures concernant les œuvres d'après-guerre : puériculture et tuberculose.

» Nous avons été heureuses, à notre tour, de lui offrir, ainsi qu'à ses collaborateurs et collaboratrices, notre médaille de l'Alsace, qu'ils ont justement admirée.

» Je ne puis dire combien nous avons été touchées, lors de la charmante réception du président Ceraolli, au Cercle Paris-Rome, des paroles aimables qu'il nous a adressées, en nous assurant du plaisir qu'il avait eu à nous offrir l'hospitalité à la fondation de la reine Hélène et de son désir de nous rendre visite lors de son prochain voyage en France.

» La veille de cette réception, nous-mêmes avions eu le plaisir de recevoir, à un thé intime, nos aimables hôtes.

» Aux solennités de Saint-Pierre, les infirmières de la Croix-Rouge française avaient une estrade réservée, près du siège pontifical.

» Nous avons ainsi pu jouir de ce spectacle inoubliable, de voir près de 80.000 personnes assemblées dans la basilique pour assister à ces fêtes dont

la magnificence n'avait pas été déployée depuis plusieurs siècles. Nous avons été profondément émues lors des chaleureuses ovations faites aux représentants de notre pays.

» Dans une cérémonie intime, Son Eminence le cardinal Amette a bien voulu féliciter nos infirmières de leur assistance à ces fêtes célébrées en l'honneur de notre grande sainte, Jeanne d'Arc.

» Elle sera notre patronne vénérée, cette sainte qui a incarné le patriotisme, le dévouement, le courage et la bonté, qu'à son exemple ont pratiqués et doivent pratiquer les auxiliaires de l'armée que sont nos infirmières. »

M. B.-H.

### L'U. F. F. A ATHÈNES

#### Rapport d'une Infirmière, en mission à Athènes à l'hôpital militaire n° 1, de juin 1919 à mai 1920.

C'est sur la demande de M. le médecin principal Arnaud, que l'envoi à Athènes d'une troisième infirmière-major avait été décidé.

Le voyage par l'Italie fut délicieux; aucun incident fâcheux à relater, malgré les nombreux changements de moyens de locomotion. Il dura neuf jours. Aussitôt le retour à Athènes du médecin principal, qu'il me fallut attendre quelques jours, et présentée immédiatement au sous-secrétaire d'Etat Athanassaki, je pris possession du poste.

Déception en arrivant à l'hôpital. Ni le médecin-chef, ni les cinq infirmières militaires en permanence ne parlaient français. Quant aux infirmières de la Croix-Rouge hellénique, elles étaient parties en même temps que M<sup>me</sup> Chauvin, qui m'avait précédée.

Sur les cinq infirmières grecques, une parlait aussi le russe, une autre, le roumain, une troisième, l'italien. Connaissant un peu ces langues, je pus à peu près me faire entendre de ces trois dames.

Je dois rendre justice aux infirmières de l'hôpital n° 1 : elles étaient expérimentées et travaillaient bien.

Le médecin principal désirait une réorganisation à la française. La chose se fera sans doute peu à peu, mais, avec les lois grecques qui ne tolèrent aucune espèce d'initiative sans décret royal, il fallut bientôt renoncer à la réussite complète.

Néanmoins, quelques petites améliorations furent introduites; mais le grand point acquis fut la mise en pratique de l'économie. Les résultats furent très sensibles; les dépenses en éther, alcool, iode furent réduites aux trois quarts, et celles en coton, gaze et bandes aux deux tiers.

Tout le matériel chirurgical m'avait été confié par le médecin-chef, et, malgré les arrivées de blessés de Smyrne, les chiffres mensuels de consommation n'ont pas été dépassés depuis octobre 1919, époque à laquelle ils avaient été définitivement établis.

Le ministère fut satisfait; les blessés et les malades se montrèrent très reconnaissants du souci quotidien qu'on prenait de leur bien-être.

Ils parlaient tous pleins d'amour et de bons sentiments pour la France et les « sœurs françaises » qu'ils avaient vues à l'œuvre.

Les docteurs m'ont affirmé qu'ils étaient en admiration devant le dévouement de la vraie femme française qui, paraît-il, leur était inconnue avant la guerre.

Durant mon séjour à Athènes, j'eus le bonheur de rendre service à deux compatriotes : l'une s'était brûlée au troisième degré; l'autre avait été atteinte de fièvre typhoïde et je passai quatre-vingts nuits auprès d'elle, à la prière du médecin principal.

En soignant cette seconde malade, je fis la connaissance du sympathique directeur de l'hôpital français, le docteur Piétri, qui désirerait avoir une infirmière-major française dans son établissement, auquel il voudrait adjoindre un dispensaire.

Installé dans un hôtel particulier, l'hôpital actuel ne contient qu'une quarantaine de lits. C'est prodige d'avoir réussi à tel point cette installation dans un local non approprié.

Si le projet de nouvel et grand hôpital de 100 lits avec dispensaire se réalise, il y aura réel avantage, pour la gloire de notre chère France, à y avoir quelques-unes de nos infirmières avec leur compétence, leur dévouement et leur bonne grâce. Les religieuses qui s'y trouvent sont très affables et l'on s'entendra fort bien avec elles.

L'U. F. F., très appréciée à la Croix-Rouge hellénique, ne doit pas renoncer à ce poste de Grèce, malgré les dépenses qu'il pourrait comporter. C'est un acte de dévouement à la patrie et un moyen de consolider l'influence française.

D'ailleurs, on pourrait faire chaque année une fructueuse collecte, en organisant une journée de « l'Hôpital français », durant laquelle on vendrait une fleur, ou, mieux encore, quelque insigne artistique dont on a le secret en France.

Espérant avoir rempli autant que faire se pouvait la mission qui m'avait été confiée, je remercie M<sup>me</sup> Beauregard de m'avoir choisie pour ce poste. Je rends hommage à M<sup>lles</sup> Scholer et Flourens, qui m'ont été de si bel exemple dans les fonctions délicates d'infirmière-major, et je remercie chaleureusement M<sup>me</sup> Ledru (femme de notre attaché militaire à Athènes), laquelle, ayant eu pitié de mon isolement, vint chaque jour travailler à l'hôpital n° 1.

Je termine en assurant notre présidente de mon entier dévouement, tant que faire se pourra, aux œuvres de la Société à laquelle je suis très fière d'appartenir.

A. FLORIN,

*Infirmière-major à la mission d'Athènes.*

## HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE

### GOVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS [suite <sup>(1)</sup>].

#### Comité de Neuilly-Plaisance.

Dès le 2 août 1914, le Comité de Neuilly-Plaisance s'est réuni et, après délibération, a décidé la création d'un hôpital. Un appel fut immédiatement fait aux habitants de la commune, et, le 20 août, un hôpital de 30 lits était prêt à fonctionner sous la direction de M<sup>me</sup> Brûlé, à l'Institution Richard, qui avait bien voulu mettre gracieusement ce local à la disposition de la Société. Ce fut l'hôpital 184. Fin août, une trentaine de soldats des 101<sup>e</sup> et 102<sup>e</sup> régiments d'infanterie y reçurent des soins du docteur Fruteau, médecin-chef.

De fin août à fin novembre 1914, une cantine organisée par le Comité de Rosny-sous-Bois et de Neuilly-Plaisance fonctionna nuit et jour sur le quai de la grande vitesse de la gare de Rosny-sous-Bois - Neuilly-Plaisance. La marche en fut assurée, en participation, par les deux comités. Le service rendu par cette cantine a été considérable par les boissons chaudes, bouillons, denrées alimentaires, vins, champagne, tabac et vêtements distribués aux blessés et soldats; des secours ont été également fournis par les deux comités à l'hôpital militaire installé dans la gare de la petite vitesse et aux écoles. L'hôpital fonctionna jusqu'en mars 1915, date à laquelle il fut fermé par suite de manque de blessés et malades.

Le 25 décembre 1914, un arbre de Noël fut organisé au bénéfice des enfants des mobilisés; de nombreux jouets, friandises et vêtements furent distribués.

En avril 1915, commencèrent les premiers envois aux prisonniers et soldats au front. Ils comportaient des denrées alimentaires, du tabac, des vêtements, des secours en argent, et furent continués jusqu'en janvier 1919.

Un ouvroir fut aussi créé par le Comité que M<sup>me</sup> Coudry préside avec une inlassable activité. Grâce à d'actifs concours, de nombreux vêtements y ont été faits et distribués aux enfants des mobilisés et aux orphelins de guerre.

(1) Voir, dans le numéro de mars, l'historique des Comités des 2<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régions, et, dans celui de mai, la première partie de l'historique des Comités du Gouvernement militaire de Paris.

### Comité de Neuilly-sur-Seine (1914-1917).

L'hôpital 113, organisé par le Comité de Neuilly, dont M<sup>me</sup> Chupin était présidente, classé en première catégorie pour la chirurgie, fut à même d'être ouvert à la date prescrite, soit le 13 août 1914, avec 30 lits. Ce chiffre fut porté, par la suite, à 45, puis à 81.

La directrice était M<sup>me</sup> Chupin. M. le docteur Marsan, puis M. le docteur Gallois, de Lille, et M. le docteur Hutchinson, de l'hôpital américain, furent successivement médecins-chefs.

L'hôpital s'installa 30, avenue du Roule, à Neuilly (Institution Sainte-Croix, collège de jeunes gens).

Le 1<sup>er</sup> novembre 1914, le collège ayant fait sa réouverture, l'hôpital se transporta 27, boulevard Victor-Hugo, dans un hôtel particulier où il fonctionna jusqu'en juin 1916, époque de la reprise de l'hôpital par sa propriétaire. 465 blessés furent hospitalisés à l'hôpital 113 pendant deux ans. Il n'y eut que 12 décès, dont 3 par tétanos et 2 par gangrène gazeuse.

Le nombre des journées d'hospitalisation a été de 28.550; le prix moyen de la journée, de 4 fr. 405.

Le chiffre des recettes fut de 147.821 fr. 55; le chiffre des dépenses, de 146.301 fr. 22; l'excédent des recettes a donc été de 1.520 fr. 33.

Il fut organisé des concerts, des ventes et des loteries pour alimenter la caisse de l'hôpital. Des cours y furent également faits. Neuf candidates furent reçues.

Presque tout le Conseil d'administration, ainsi que bon nombre de membres du Comité, étaient employés dans les services de l'hôpital; M<sup>me</sup> Polack, infirmière-major, obtint la médaille des épidémies.

Sur la demande de la mairie de Neuilly, le Comité a participé pour une large part aux journées de ventes pour la Belgique, pour la presse, etc...

De juin 1916, époque de la fermeture de l'hôpital, jusqu'en novembre 1917, date du départ de la présidente, M<sup>me</sup> Chupin, le Comité s'est occupé des colis des filleuls du front et des prisonniers.

Un ouvroir a été organisé. De nombreuses personnes de bonne volonté se réunirent régulièrement deux fois par semaine dans la jolie salle des fêtes de la villa Saint-Georges, mise à leur disposition par M<sup>me</sup> Gorinquet. Malgré de multiples difficultés matérielles, il a pu être confectionné plus de 1.400 pièces (layette, linge, vêtements), qui furent distribués dans l'espace de deux années aux habitants des pays dévastés. Grâce à un travail suivi et persévérant, il a été répondu à de nombreuses demandes, toujours plus pressantes.

L'intérêt du Comité se porta également vers l'OEuvre du paquetage du soldat. Il distribua tous les mois un paquet à 13 prisonniers et 8 soldats dont les familles se trouvaient dans les pays envahis. A ces envois purent être joints 490 objets de toilette, vêtements confectionnés en grande partie par l'ouvroir. Une correspondance régulière permettait aussi d'ajouter l'appui moral aux secours matériels. Enfin, un poste de secours était tout prêt à fonctionner, en cas de besoin, pendant les raids d'avions sur Paris.

Pour subvenir à ces œuvres si onéreuses, les cotisations ne pouvaient suffire; en juin 1919, une vente de charité réalisa un bénéfice net de 8.060

francs. Cette belle recette a été due au zèle des membres, dont le nombre s'est augmenté rapidement, puisque, en deux années, il a été recueilli 35 nouvelles adhésions, ce qui porte à plus de 100 le nombre actuel des membres de la section de Neuilly.

Le Comité s'est fait un devoir de se joindre à la ville de Neuilly et de souscrire pour 2.000 francs en faveur du village de Longpont (Aisne). Un envoi important a été fait dans ce même esprit pour l'arbre de Noël du combattant.

Pendant les années 1918-1919, le Comité a organisé un nouveau cours d'enseignement médical professé par le docteur Fraikin : 28 inscriptions furent assurées dès le début. Parmi les nombreuses élèves, plusieurs se préparaient à l'examen d'infirmières, encouragées à l'étude par les cours si pleins d'intérêt. Des cours de pharmacie furent également donnés et des répétitions d'enseignement pratique furent faites aimablement par M<sup>me</sup> Corinquet.

Il importe de mentionner, tout spécialement, le zèle infatigable de la présidente, M<sup>me</sup> la marquise de La Roche-Aymon; de M<sup>me</sup> Lejeune, vice-présidente; de M<sup>me</sup> Callu, directrice du matériel; de M. Joubert, trésorier, et de M<sup>lles</sup> Corinquet.

### Comité de Palaiseau.

Le Comité de Palaiseau a fait fonctionner un hôpital de 30 lits (hôpital 180), à partir du 14 août jusqu'en novembre, dans la salle paroissiale prêtée par le conseil jusqu'à la fin des hostilités. Ayant commencé avec de très faibles ressources, le Comité n'a eu qu'à se louer de la marche de l'hôpital et du dévouement des infirmières. L'ouvroir était fréquenté par des volontaires qui se réunissaient, au début, deux fois par semaine à la mairie et qui ont donné leur temps généreusement. La fermeture de l'hôpital a été prononcée le 1<sup>er</sup> avril 1919. Il a rendu de très grands services à toutes les communes et a reçu des félicitations de Versailles.

Le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 31.710. Il convient de rendre un particulier hommage à M<sup>me</sup> Dalissier, présidente du Comité et directrice de l'hôpital, qui s'y est dépensée sans compter, et à sa collaboratrice qui a géré l'hôpital avec la plus stricte économie et dont l'active propagande a procuré les ressources qui ont permis au Comité de « tenir » cinq ans.

### Comité du Raincy.

Le 2 août 1914, le Comité du Raincy se mit résolument à l'œuvre pour organiser la formation sanitaire prévue depuis 1907.

Cette première mission remplie, et l'hôpital 115 étant prêt à fonctionner dès le 9 août, il ne restait qu'à attendre. L'attente fut de courte durée. Ce fut d'abord la réorganisation des cantines aux gares du Raincy et de Gagny; survinrent ensuite les moments d'angoisse, la retraite de nos troupes, l'exode des populations, puis les avis pressants et répétés de rentrer le matériel et les fonds à Paris.

Malgré ces sages avis dictés par la prudence, groupé autour de sa présidente, comme autour du drapeau, le personnel du Comité demande à faire face au danger; il réclame, lui aussi, sa place au champ d'honneur.

Enfin, le 7 septembre, c'est l'arrivée en foule des premiers blessés, épaves sanglantes de ces superbes troupes d'Afrique qui venaient d'arrêter le flot envahisseur sur la Marne et qui, deux jours plus tôt, avaient traversé le Raincy, gaies, alertes, pleines de vie, allant à la bataille comme à une fête. Puis, après quelques journées de vie fiévreuse, le bruit du canon devint de jour en jour plus lointain, et ce fut bientôt pour l'hôpital la vie commune aux formations d'arrière, avec ses alternatives de travail intense et d'attente souvent nerveuse, mais qui n'amena jamais le découragement.

Deux infirmières atteintes dans leur santé, M<sup>mes</sup> Brenbeuf et Lalanne, ont mérité la médaille d'argent des épidémies, en même temps que MM. les docteurs Hogelstein et de Closmesnil, tous deux médecins bénévoles de la formation, recevaient la médaille d'or, le premier sur son cercueil, le second quelques jours avant sa mort.

Les dépenses du Comité, pendant les cinq années, se sont élevées à la somme de 762.601 francs, et les recettes à celle de 797.297 francs, se décomposant comme suit : reçu de l'Etat pour remboursement de frais de journées, allocations supplémentaires, etc., 527.240 francs; ressources propres au Comité, 270.057 francs, produits par : le Trésor d'avant-guerre, augmenté des recettes de trois concerts, deux ventes de charité, deux tombolas et le montant des dons recueillis au cours de la guerre. Ces résultats sont dus à l'admirable effort fait par les dames du Comité, sous l'habile direction de M<sup>mes</sup> Berraut, Delamotte, Passera et Lefebvre. Il conviendrait d'ajouter, au total des recettes du Comité, une importante quantité de dons en nature évalués à 60.000 francs. Sur ces dons, 15.000 francs environ ont servi à la reconstitution du matériel d'avant-guerre et 15.000 francs ont été remis au Comité central pour les régions dévastées.

Le nombre des lits de la formation, fixé à 100 au début de la guerre, a été bientôt porté à 115, puis à 165, dont 25 au castel de l'Ermitage et 140 dans les locaux de l'orphelinat prêtés par les admirables filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, qui, de plus, n'ont cessé de prodiguer au Comité le plus dévoué, le plus éclairé, le plus actif des concours.

Le chiffre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 140.235 et les dépenses y afférentes à 611.721 fr. 70. Ce qui donne un prix de revient moyen réel de 4 fr. 36 par journée.

En terminant ce rapide exposé de l'action féconde et bienfaisante du Comité du Raincy, il convient d'en reporter tout l'honneur sur l'excellente femme qui avait su tout prévoir et préparer pour le jour de l'échéance fatale, à celle qui, malgré l'état précaire de sa santé, a pu, vivante image du devoir, faire face au rôle écrasant qui lui incombait pendant la guerre, grâce à une force de volonté et d'énergie que rien n'a pu abattre. Honneur aussi au personnel d'élite dont elle a su s'entourer : à M. Berraut; aux administrateurs, MM. Lalanne et Le Doaran, dont l'éloge n'est plus à faire; au service médical et pharmaceutique aussi éminent par sa science que par son dévouement; aux dévoués économes, MM. Godefroit et Le Doaran, qui, au milieu des plus grandes difficultés, ont assuré le ravitaillement de l'hôpital au prix des plus grandes fatigues. Honneur aux dignes filles de la

Charité, aux vaillantes infirmières qui ont pu et voulu, elles aussi, tenir jusqu'au bout : M<sup>mes</sup> Brault, Mallet, Descroix, Kusner, M<sup>les</sup> Brégé et Undenstock; à M<sup>mes</sup> Delamotte et Rougier, directrices de la lingerie, et à leurs zélées collaboratrices. Toutes ont bien mérité de la patrie.

### Comité de Rosny-sous-Bois.

Au début de la guerre, le groupe de Rosny-sous-Bois était rattaché au Comité du Raincy; il comptait environ 40 membres. 150 adhésions nouvelles vinrent s'y ajouter dans les premiers jours d'août 1914. Un Comité provisoire se forma sous la présidence de M<sup>me</sup> Trouvat. Il installa, à ses frais, une ambulance pour malades et blessés, qui fonctionna pendant août, septembre et octobre 1914. A la même date, était créé et organisé un poste de secours à la gare des marchandises, où, nuit et jour, les blessés amenés par les trains étaient pansés et soignés; on en comptait de 1.200 à 1.500 en vingt-quatre heures.

Une cantine, installée sur le quai de la gare, rendit de nombreux services pour l'alimentation des soldats.

Plusieurs hôpitaux d'évacuation organisés par les services militaires furent tenus par les sociétaires, qui soignèrent les nombreux évacués : cuisine et lingerie étaient aussi sous leurs ordres.

Une trentaine de soldats morts dans les hôpitaux reposent au cimetière de Rosny; le Comité s'occupa de l'achat de couronnes et fleurs, et de l'organisation des obsèques. Les tombes sont entretenues, et tous les ans, à la Toussaint, une messe de *Requiem* est célébrée à leur intention.

Le 20 septembre 1915, le groupe de Rosny demanda au Comité central l'autorisation de former un Comité; celui-ci fut inauguré le 14 novembre 1915, sous la présidence de M<sup>me</sup> Marest et de M. Audigier, par un concert suivi de tombola (600 lots); cette fête donna de brillants résultats.

Toutes les œuvres en cours furent continuées par le nouveau Comité : arbre de Noël 1915, où quantité de vêtements, jouets et friandises furent distribués aux enfants de la ville; secours aux soldats sans famille qui se trouvaient sans ressources ou dont la famille habitait les pays envahis; service d'envois postaux adressés toutes les semaines sur le front ou en Allemagne.

Le Comité a participé à toutes les quêtes nationales; nos sociétaires se sont acquittés de leur tâche avec un dévouement et un zèle couronnés de succès.

A la demande du chef de bataillon commandant le 4<sup>e</sup> zouaves (fort de Rosny), le Comité créa et organisa un Foyer du Soldat, qui fut inauguré le 6 mai 1916, dans une salle mise gracieusement à sa disposition par la municipalité de Rosny, sous la présidence de M<sup>me</sup> Barbier-Hugo, assistée de M. Audigier et de M. le Maire de Rosny.

Journellement, une centaine de soldats vinrent lire, écrire et se récréer; des consommations à 0 fr. 10 leur furent offertes; deux jours par semaine, consommations gratuites et distributions de cigares.

Pour couvrir les frais d'entretien de cette nouvelle filiale, sans pour cela annihiler les autres œuvres, M<sup>me</sup> Trouvat, présidente, se fit de nouvelles

ressources en créant l'Œuvre du Foyer du Soldat; des parrains et marraines, sociétaires du Foyer, versent mensuellement une cotisation minima de 0 fr. 25. Concerts, tombolas, conférences, quêtes, création et vente d'une carte postale, permirent de continuer cette œuvre jusqu'en octobre 1919, époque où le 4<sup>e</sup> zouaves fut dissous. Le Foyer, fermé momentanément, va rouvrir ses portes aussitôt l'arrivée du 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui doit remplacer le 4<sup>e</sup> zouaves à Rosny.

Au retour du front et de leur captivité, nos soldats rosnéens reçurent un colis de linge et de vêtements.

Une somme de 3.000 francs fut versée par le Comité de Rosny au Comité central pour l'œuvre des pays envahis.

En avril 1916, M<sup>me</sup> Trouvat fonda le « Livret de Caisse d'épargne », destiné à chaque orphelin de la guerre habitant la localité. Une somme de 50 francs fut versée sur chaque livret. Annuellement, une somme semblable sera ajoutée jusqu'à la majorité de chaque enfant. Concerts, tombolas furent organisés pour inaugurer le « Livret de Caisse d'épargne »; 48 orphelins bénéficièrent de cette œuvre.

M<sup>me</sup> Trouvat, nommée par la municipalité membre du bureau consultatif pour le monument que l'on doit faire élever aux soldats morts au champ d'honneur, a versé, au nom du Comité, la somme de 1.000 francs; une quête à domicile est en cours.

Quantité de dons en espèces et en nature furent recueillis et distribués. 40.000 francs se trouvèrent dépensés dans les diverses œuvres du Comité.

Tous les quinze jours, plusieurs compagnies de zouaves du 4<sup>e</sup> (fort de Rosny) partant pour le front étaient munis de caleçons, chandails, ceintures de flanelle, mouchoirs et chaussettes.

Le Comité continue à quêter pour la réouverture du Foyer et l'entretien du « Livret de Caisse d'épargne ».

#### Comité de Saint-Denis.

Le Comité de Saint-Denis a eu un hôpital de 56 lits (n<sup>o</sup> 143), qui a reçu et hospitalisé 2.543 malades et blessés, soit 56.083 journées, ressortant à 3 fr. 40 l'une, tout compris. Ce résultat est dû à la générosité de nombreux bienfaiteurs, usiniers et habitants de la ville qui, tous, ont fait un grand effort pour soutenir l'œuvre du Comité.

Un Cercle du Soldat a été ouvert en juin 1917, 31, boulevard Carnot, à Saint-Denis. Il est très visité maintenant (100 soldats environ chaque jour); le fonctionnement en est assuré par un roulement de dames sociétaires.

#### Comité de Saint-Ouen.

Dès le début de la guerre, le Comité de Saint-Ouen s'occupa à former un hôpital, d'abord de 20 lits, pour arriver successivement à 100.

En novembre 1917, le siège central prit à sa charge l'entretien de cet hôpital situé au château du Champ-de-Courses.

Le Comité de Saint-Ouen, pendant ces trois années, a fait face à 49.372 journées d'hospitalisation.

#### Comité de Taverny - Saint-Leu - Bessancourt.

Le Comité de Taverny - Saint-Leu - Bessancourt a organisé, au début de la guerre, un hôpital qui commença à fonctionner le 8 août 1914. Le nombre des lits, de 25 au début, fut successivement porté à 40, puis à 50, et enfin à 65. Ce chiffre a même été très souvent dépassé en fait, atteignant parfois 70 à 75 lits.

L'hôpital auxiliaire 104 a fermé ses portes le 15 janvier 1919.

Du 8 août 1914, date de l'ouverture, jusqu'au 15 janvier 1919, le nombre des entrées a été de 2.116; celui des journées d'hospitalisation, de 66.986.

Le Comité, au début de la guerre, possédait un capital de 25.548 fr. 85. A l'aide de cotisations mensuelles, de dons, de fêtes et de remboursements du service de santé, l'hôpital a pu faire face à un chiffre de dépenses de 288.723 francs.

A la fermeture, il restait au Comité une somme de 10.068 fr. 70.

Un personnel bénévole a assuré pendant toute la durée de la guerre le bon fonctionnement de l'hôpital.

Notons, en première ligne, M. le docteur Oppenot, médecin-chef, et M. le docteur Barau, médecin traitant, qui ont prodigué leurs soins aux nombreux malades et blessés de la formation.

M<sup>me</sup> Monard, et ensuite M<sup>me</sup> Aimond, comme présidentes du Comité, ont prêté leur concours aux différents services, M<sup>me</sup> Macherel qui, dès le mois d'août 1914, était attachée au service de la dépense, fut nommée présidente en 1917 et devint une précieuse collaboratrice pour M<sup>me</sup> Deleau, la très dévouée directrice de l'hôpital.

M<sup>me</sup> Debrigode, secrétaire du bureau des entrées depuis le début et sous-directrice depuis 1917.

M<sup>me</sup> Vadbled, attachée successivement à la lingerie et au bureau, a été nommée préposée à la dépense en 1917, en remplacement de M<sup>me</sup> Desjeux, qui occupait ces fonctions depuis 1914.

M<sup>me</sup> Bellamy a succédé à M<sup>me</sup> Gâteau comme directrice de la lingerie et du matériel.

M<sup>me</sup> Baetz, préposée au service important de la pharmacie.

M<sup>me</sup> Toutain, préposée adjointe à la dépense; M<sup>me</sup> Berthon, trésorière.

M<sup>me</sup> Jossu a été directrice de l'ouvrier pendant trois ans. M<sup>me</sup> Kurtz, qui s'occupait en outre du service de cuisine, des fêtes organisées au profit de l'hôpital. Un certain nombre de dames et de jeunes filles ont été aides précieuses dans les différents services de la formation.

Parmi les infirmières, citons M<sup>me</sup> Boudinot, M<sup>lles</sup> de Logadès, Delaunay, Boncour, M<sup>mes</sup> Barbet, Courcelles, M<sup>lles</sup> Naze, Crunel, Lizieux, M<sup>me</sup> Bénard, M<sup>me</sup> de La Servolle, M<sup>mes</sup> Bourgeois, Marenné, Froment, Laurent, et, dans les derniers mois, M<sup>lles</sup> Deleau, Bellamy, Drémont, M. Jolly, au bureau des entrées; M. Rouot, infirmier bénévole dès le mois d'août 1914; MM. Baglin et Lefranc, comme engagés spéciaux, ont été des auxiliaires aussi précieux que dévoués.

Le Comité, actuellement, s'occupe de venir en aide aux veuves et aux orphelins de la guerre. A cet effet, un ouvroir fonctionne depuis quelques mois.

### Comité de Vanves.

Le Comité de Vanves, âgé de peu d'années seulement n'était, en 1914, ni riche, ni très bien outillé. L'hôpital, installé chez les religieuses franciscaines, avec des lits prêtés par le lycée Michelet, du linge offert ou prêté par la population, put fonctionner dès octobre 1914, avec 26, puis 30 lits, et durer jusqu'en janvier 1918, grâce à l'aide du Conseil central, à des mensualités régulières recueillies dans la commune et aux efforts du Comité.

M<sup>mes</sup> Sellet et Gentils furent successivement directrices. M<sup>me</sup> Turney se chargea de la dépense durant toute la durée de la guerre, s'approvisionnant aux halles et aux magasins de gros. Les infirmières, M<sup>me</sup> Mord, M<sup>lles</sup> Pilard, Gentels et, temporairement, M<sup>mes</sup> Duverge et de Jaër, secondèrent les docteurs Maelfaire et Bossu, puis le docteur Arnaud, quand celui-ci dut assumer seul le service médical. M<sup>me</sup> Arnaud s'occupa du linge et du blanchissage que les blanchisseurs du pays voulurent bien assurer gracieusement. Des infirmières, comme M<sup>lles</sup> Gentels et Sellet, depuis l'organisation jusqu'à la clôture; des membres dévoués du Comité, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Yvonne Blanchet, M<sup>mes</sup> Chrétien, Trotobas, Ruffin, Potelet, Borne, Boulanger, Thomas, Blancard, M<sup>lles</sup> Auberlender, Arnaud, Sibuet, Déraheu, se relayèrent pour le service du réfectoire, des salles de malades et de la tisanerie.

L'hôpital reçut 560 blessés et malades qui y passèrent 19.987 journées, égayées par des travaux variés de vannerie, jouets, jardinage, macramé, par de petites fêtes, des décorations, des visites de la municipalité très bienveillante et des personnalités du pays, de la Société des vétérans, des enfants des écoles. Le jardin du couvent était beau et les familles des hospitalisés y venaient fréquemment voir leurs malades; tous aimaient ce petit hôpital très simple, très modeste, mais accueillant et familial.

En dehors de l'hôpital, le Comité de l'U. F. F. organisa à Vanves, à la prière de la municipalité, les différentes journées de vente, aida au fonctionnement des *semaines* d'économies dont les résultats contribuaient à l'expédition de colis aux prisonniers et combattants vanvéens; prit part à toutes les cérémonies religieuses et commémoratives de la guerre, des victimes de bombardement et d'avions, etc...

### Comité de Versailles.

L'hôpital 114, ouvert le 10 août 1914, a reçu 4.864 malades ou blessés. Après avoir compté 150 lits, il fut réduit, en 1916, à 120, sur la demande de l'Administration universitaire, qui avait besoin de ses locaux.

Le nombre de journées s'éleva : en 1914, à 6.349; en 1915, à 29.599; en 1916, à 33.004; en 1917, à 27.751; en 1918, à 26.876; en 1919, à 13.624, jusqu'au 31 mai.

Du 2 août 1914 au 31 mai 1919, les dépenses se sont élevées à 496.805 francs pour 138.253 journées d'hospitalisation. En raison de l'élévation croissante du prix de la vie, la dépense quotidienne, qui fut jusqu'en 1916, de 3 fr. 60; en 1917, de 4 fr. 40; en 1918, de 4 fr. 85, a atteint, en moyenne, 6 fr. 02 en 1919.

M. Leurs a fait preuve d'une grande compétence comme administrateur de l'hôpital 114, auquel il consacra bien des heures de travail. Grâce à lui, la somme de 53.576 fr. 52, demandée pour la remise en état des locaux mis à notre disposition pendant cinq ans, a pu être réduite à 19.515 francs, plus 5.485 francs pour les réparations du matériel prêté.

En première ligne, il faut citer l'admirable dévouement de la regrettée directrice, M<sup>me</sup> Fautier, qui, après avoir fait à la patrie le sacrifice d'un fils, trouva dans sa douleur des forces nouvelles pour servir de seconde mère à nos hospitalisés. Elle eut la joie de saluer la victoire, mais ne put goûter un repos bien gagné; elle s'éteignit le 26 mars 1919.

M<sup>me</sup> Beugnet, sa zélée collaboratrice, voulut bien assumer seule la charge de la direction de l'hôpital, bien que la mort récente de son mari eût fortement ébranlé sa santé.

Toutes les dames infirmières devraient être félicitées pour leur courage, leur abnégation, leur empressement à soigner les malades. Les infirmières-majors, telles que M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Le Contour, Douradoux, Gastellier, Le Maistre, Tissu, des Tournelles, etc., sont au-dessus de tout éloge.

M<sup>lle</sup> Poirson, après le départ de son père, nommé questeur au Sénat, voulut coucher à l'hôpital, dans une pièce exigüe, plutôt que de quitter ses chers blessés.

M. Parisot a rempli ponctuellement pendant plusieurs années l'emploi de vagemestre.

M<sup>lle</sup> Clément a déployé une grande activité, aussi bien la nuit que le jour, pour assurer le service, quel qu'il fût, qui lui était confié.

La vénérée présidente du Comité, M<sup>me</sup> Leroux, s'est rendue tous les matins, par n'importe quel temps, à l'hôpital pour s'assurer par elle-même de son bon fonctionnement.

## LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

### Première réunion de son Conseil général.

Le Conseil général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a tenu, du 2 au 9 mars, à Genève, sa première réunion statutaire.

En raison de l'importance actuelle d'une Oeuvre qui, d'ores et déjà, réunit l'adhésion de trente nations et de celle que l'avenir lui réserve, si, bien dirigée, elle est méthodiquement poursuivie, sauf à ce qu'il soit tenu compte dans l'application des contingences des divers pays, je saisisrai cette occasion pour en dire quelques mots et la faire connaître, en même temps que ses travaux, et pour la faire apprécier à sa valeur. Il faut, en effet, qu'elle soit connue dans le monde entier et dans tous les milieux pour qu'elle puisse remplir la tâche immense qu'elle s'est tracée dans l'intérêt de l'humanité.

A la fin des hostilités, la détresse générale et les innombrables calamités de tout ordre, engendrées par la guerre, créaient une situation sans précédent, en raison du nombre si considérable de nations qui y avaient été engagées et de ses répercussions mondiales.

Les Croix-Rouges venaient de témoigner hautement de leur importance et de leur éclatante valeur humanitaire. M. Davison, président du Comité de guerre de la Croix-Rouge américaine en France, pensa qu'il fallait profiter de leur organisation, de leur élan, de leur expérience et de leur légitime popularité pour lutter contre les maux du temps de paix, comme elles avaient lutté contre les maux du temps de guerre.

Beaucoup d'entre elles, sans doute, les sociétés françaises notamment, y avaient songé et s'y préparaient depuis plusieurs années déjà; mais, devant l'immensité de la tâche à accomplir, il fallait établir entre elles l'union et la coopération, créatrices de force. C'est ce que M. Davison voulut réaliser. Il obtint, tout d'abord, l'assentiment et l'appui de la presse interalliée et du président Wilson. Peu après, fort de l'adhésion des Croix-Rouges britannique, française, italienne et japonaise ensuite, et des gouvernements des grandes puissances alliées ou associées, Amérique, Angleterre, Italie, Japon et France, il sollicita et obtint que leurs Croix-Rouges fussent par eux invitées ou encouragées à s'associer activement à ce mouvement.

Ne s'en tenant pas là, ces gouvernements consignèrent dans l'article XXV du pacte de la Société des Nations la stipulation suivante :

« Les membres de la Société s'engagent à encourager et favoriser l'établissement et la coopération des organisations volontaires nationales de Croix-Rouge dûment autorisées, qui ont pour objet l'amélioration de la santé, la défense préventive contre la maladie et l'adoucissement de la souffrance dans le monde. »

Le principe était donc admis et recevait par là une éclatante consécration.

La Croix-Rouge française, y voyant un élargissement du programme d'après-guerre qu'elle s'était tracé et une application pratique des conseils tout récemment donnés dans le même sens par le Comité international de Genève, ne demanda, pour donner son concours, qu'à être assurée de l'assentiment de celui-ci.

Les représentants des Croix-Rouges des cinq puissances formèrent ainsi le « Comité des sociétés de la Croix-Rouge », devenu plus tard la « Ligue des sociétés de la Croix-Rouge », ayant pour but « d'élaborer et de proposer aux Sociétés de la Croix-Rouge du monde entier un programme d'action élargi dans l'intérêt général de l'humanité ».

Aux termes de ses statuts, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge doit travailler en parfait accord avec le Comité international et devenir, pour le temps de paix, son complément naturel.

Elle ne doit avoir aucun caractère gouvernemental, politique ou confessionnel.

Elle a pour objet :

a) D'encourager et favoriser l'établissement ou le développement des sociétés nationales de la Croix-Rouge;

b) De contribuer au bien-être de l'humanité par tous les moyens en son pouvoir;

c) D'être un agent de coordination des efforts des œuvres d'assistance en cas de grandes calamités publiques.

C'est dans ces conditions que trente sociétés nationales de la Croix-Rouge ont adhéré à la Ligue, qui a établi son siège à Genève.

Elle est dirigée par un bureau central international chargé : a) de recevoir tous renseignements des sociétés nationales, de les étudier et d'en diffuser les points essentiels dans le monde entier par l'intermédiaire de ces sociétés; b) d'organiser des missions d'études et de lutte contre les maladies transmissibles ou épidémiques; c) de préparer et provoquer des interventions à titre de démonstration seulement, là où il est nécessaire, sauf à laisser le soin des applications ultérieures aux Croix-Rouges locales ou à des Croix-Rouges nationales d'autres pays qui en accepteraient la charge.

Conformément aux décisions de la conférence de Cannes, le bureau central s'est tout d'abord occupé de la puériculture, des principaux fléaux de l'humanité et de la préservation des populations voisines contre leurs atteintes.

Son premier acte a été l'envoi en Pologne d'une mission médicale pour faire une enquête sur le typhus et les autres maladies épidémiques qui ravagent le pays et menacent l'Europe occidentale, mission formée de six médecins, dont deux américains, deux anglais, un français, un italien.

La Ligue est dirigée par un *bureau central international, fonctionnant au siège social*, à Genève, et présidé par le directeur général de la Ligue, sir David Henderson. Il comprend un « office médical général » et un « comité central international des services de propagande et de publication », comprenant des sections française, anglaise, italienne, espagnole, et un bureau d'informations.

L'office médical général comprend les services suivants : informations médicales, sauvegarde de l'enfance, tuberculose, maladies contagieuses, infirmières (*nursing*), salubrité publique, statistiques démographiques, hygiène sociale, paludisme, hygiène industrielle, plus une bibliothèque, un musée d'hygiène et un laboratoire de santé publique (ceux-ci encore en projet seulement).

Des trente sociétés nationales adhérentes, vingt-sept sont représentées : la France, par le général Pau, président du Comité central de la Croix-Rouge française; M. de La Boulinière (en remplacement du comte Jean de Kergolay), comme membre du Conseil des gouverneurs; M. Thiébaud, secrétaire général de la Société française de secours aux blessés; M. Luthard, membre du Conseil de l'Association des Dames françaises; M. le docteur Bouloumié, secrétaire général honoraire de l'U. F. F.

A la séance d'ouverture du mardi 2 mars, tenue dans la salle du grand conseil de l'hôtel de ville, après discours et souhaits de bienvenue de M. H.-P. Davison, président du Conseil des gouverneurs, fondateur de la Ligue, et rapport de son directeur, sir David Henderson, sur son organisation et ses actes, M. Gustave Ador, président du Comité international, souhaite à son tour la bienvenue aux délégués présents, et souligne dans une



éloquente allocution « la bonne harmonie et la solidarité du Comité international et de la Ligue »; il manifeste l'espoir que, bientôt, la Ligue ouvrira ses bras à tous les belligérants, mettant en pratique les principes du Comité international, et généralisera ainsi ses bienfaits. Il lui souhaite la réalisation de son beau programme et l'assure, une fois encore, du concours du Comité international.

L'abominable conduite des Allemands, ayant maintes fois violé, au cours de la guerre, les conventions de Genève et de La Haye, ne nous permet malheureusement pas de souscrire encore au désir exprimé là par M. Ador.

A la première réunion du lendemain, M. Wyckliff-Roze, représentant de l'Institut Rockefeller, assurait, à son tour, la Ligue de la sympathie et du concours de cette puissante institution, comme l'avait fait la veille M. Gustave Ador pour le Comité international. Ces deux affirmations en séances solennelles, comportant une adhésion aux principes et aux buts de la Ligue, sont à noter.

Des délégués français, le général Pau, M. Thiébaud, M. Luthard, prennent part aux travaux de la Commission d'organisation, tandis que, seul médecin faisant partie de la mission, je m'inscris à la Commission médicale; M. de La Boulinière siège parmi les gouverneurs.

Les travaux, activement poursuivis de part et d'autre, donnent lieu à d'intéressantes discussions, aboutissant généralement à l'émission de vœux à réalisation plus ou moins prochaine.

La sauvegarde de l'enfance, question de haute importance dans les pays de faible natalité comme le nôtre, fait l'objet d'un excellent rapport du docteur Findlay, chef de ce service à la Ligue. Chacun disant ce qui se fait à ce point de vue dans son pays, je montre que la Ligue trouvera pour cet objet un concours certain en France, où, des trois sociétés, deux sont des sociétés de femmes et l'autre a un important Comité de dames.

Considérant que la mortalité infantile atteint encore de 10 à 20 p. 100 des enfants au-dessous d'un an dans les divers pays, que l'efficacité de la puériculture a fait ses preuves, que la préservation de la santé de l'enfant doit commencer avant la naissance et à la naissance, par les soins donnés à la mère, et se poursuivre pendant la période d'allaitement et au delà, la Commission exprime le désir qu'une équipe d'hygiène infantile modèle, du type indiqué par M. Findlay, soit immédiatement organisée pour être envoyée dans un pays où la Croix-Rouge s'engagerait à poursuivre la tâche entreprise et qu'il puisse en être fait ainsi dans les divers pays où il serait nécessaire.

La conception américaine prévoit des centres de sauvegarde de l'enfance, auxquels est faite la déclaration de la grossesse, et qui, dès lors, assurent à la mère et à l'enfant l'assistance nécessaire à domicile, à l'hôpital-maternité, aux centres de consultations des nourrissons, aux gouttes de lait, crèches et, au besoin, à la clinique ou à l'hôpital, ou bien même dans des foyers de convalescents.

Elle prévoit, pour 10.000 habitants, un personnel de 48 personnes : médecin et son aide, dentiste, sages-femmes (2), infirmières (26), domestiques (17), et une dépense de 39.000 francs, dont 14.000 francs pour aménagement, mobilier et pharmacie et 25.000 francs pour appointements, salaires et nourriture du personnel.

Dans cette conception, l'évaluation méthodique des moyens est pour nous plus intéressante que les moyens eux-mêmes, qui nous sont connus, et dont beaucoup sont d'origine et de première application françaises.

Il ne faut pas l'oublier, la puériculture moderne est française d'origine et de développement, ainsi que le rappelait tout récemment, avec juste raison, le professeur Despine, de Genève, vice-président du Comité international. Depuis l'époque où fut fondée la Société de charité maternelle, en 1764, qui, déjà, s'occupait d'une protection efficace de l'enfant, une série d'institutions nouvelles ont été successivement fondées en France : l'œuvre des crèches, par Marbeau, en 1845; puis, après la promulgation, en 1874, de la loi Roussel, qui réglemente l'industrie nourricière et soumet le nourrisson à la surveillance médicale. Depuis, la consultation de nourrissons, par Budin, en 1892, pour la direction de l'allaitement, au sein de préférence, et éventuellement ou subsidiairement au biberon, avec le lait stérilisé; la consultation de nourrissons, par Variot, en 1893, comme annexe à son dispensaire, avec distribution de lait stérilisé, et, plus tard, en 1910, à l'hôpital des Enfants-Malades, le premier institut de puériculture; à Fécamp, par le docteur Dufour, en 1894, la première « Goutte de lait »; puis, enfin, avec le généreux concours des Américains, l'Institut de puériculture de la Faculté de médecine de Paris.

Ce rappel de ce qui a été fait en France ne saurait, bien entendu, nous faire méconnaître l'importance et l'efficacité de l'effort américain et nous empêcher de proclamer, en leur en témoignant notre reconnaissance, l'aide puissante qu'ils nous ont donnée au cours de la guerre, par leurs actives et heureuses interventions, et l'influence qu'elles ont exercé déjà et continueront à exercer chez nous, grâce à l'élan donné, sur le progrès de nos institutions de ce genre, qui antérieurement étaient, il faut le reconnaître, loin d'avoir l'ampleur et l'activité désirables. Nous nous faisons même ici un plaisir et un devoir de rappeler le « Children aide-bureau », fondé en 1917, qui nous a valu dispensaires, hôpitaux, crèches, pouponnières, maisons de convalescence, cours et conférences, distributions d'importants subsides en matériel et fonds, tout particulièrement dans les régions dévastées.

Les résultats partout constatés, des soins donnés à la première enfance, témoignent hautement de leur importance. Partout, en effet, où la puériculture a été méthodiquement pratiquée, elle a abaissé la mortalité infantile de 20 à 12, 11 et même 10 p. 10 environ dans certains pays.

Dans le même ordre d'idées, le rachitisme a fait l'objet d'une étude particulière de la Commission médicale du Congrès, qui a manifesté le désir, ses causes étant encore incertaines, de profiter des circonstances pour faire élucider, par une enquête minutieusement conduite dans les pays les plus éprouvés par la guerre, la question encore controversée de sa genèse par la sous-alimentation.

Il en a été de même de la syphilis congénitale, qui, d'après la statistique de William Osler, cause chez les bébés et les enfants de moins de 5 ans 75 p. 100 des décès imputables à la maladie et, en outre, dans environ 60 p. 100 de cas de grossesses, cause l'avortement, la mort-natalité ou la mort de l'enfant dans ses premières années et souvent la cécité, la surdité ou la débilité mentale.

L'importante question de la lutte contre la tuberculose a fait l'objet d'un

excellent rapport de notre distingué compatriote, le docteur Rist, et donné lieu à plusieurs communications d'un haut intérêt sur ce qui est pratiqué dans divers pays.

De celles-ci, il résulte que, si la France n'a pas encore donné aux diverses institutions qu'elle comporte toute l'ampleur désirable, elle a quand même procédé déjà à une organisation qui n'a rien négligé de ce qui est essentiel et pris parfois les plus heureuses initiatives.

Partout, en effet, sont adoptés les dispensaires du type créé par le professeur Calmette, avec surveillance à domicile du malade et de son entourage, les établissements de repos et de cure, à la campagne, en plaine, en montagne, sur les bords de la mer; aussi, de l'exposé fait par les représentants des divers pays, n'y a-t-il à retenir, comme fait nouveau, que le témoignage éclatant de l'effort général actuel, pour combattre le fléau, avec vigueur, méthode, espoir et volonté de réussir.

Il nous faut signaler, toutefois, le développement pris dans certains pays par les écoles de plein air, trop négligées en France. Par contre, j'ai pu légitimement réclamer pour elles l'invention et la première mise à exécution d'un bon nombre des divers moyens aujourd'hui couramment employés partout, ou qui le seront demain : sanatoria et hôpitaux marins pour les enfants, placement familial à la campagne pour soustraire l'enfant à la contamination des parents tuberculeux (Grancher); dispensaire antituberculeux d'hygiène sociale (Calmette); colonies sanitaires agricoles pour imminents tuberculeux (Vaudremer-Bouloumié); colonies d'éducation agricole pour tuberculeux améliorés dans d'autres établissements de cure et qui, comme les précédents, doivent être, dans l'intérêt de leur avenir, entraînés ou ramenés à la vie rurale; hôtelleries sanitaires, pour tuberculeux en instance d'admission dans un sanatorium ou un hôpital; ces deux dernières institutions, ou fondations, dues à l'U. F. F.

J'ai, de plus, signalé nos efforts, datant déjà de 1912, et renouvelés récemment au Congrès de Rome, en accord avec le délégué belge, M. Lebrun, pour obtenir que la famille du tuberculeux, encore en état de fournir à celle-ci par son travail quelques subsides, soit assistée, s'il consent, conformément à son intérêt et à celui de la société, à entrer et séjourner pendant le temps reconnu nécessaire dans un établissement de cure.

Le projet d'une intéressante création a été présenté par le professeur Rossier (de Lausanne), celle « d'un sanatorium universitaire international pour professeurs et étudiants tuberculeux ».

Le vœu est émis, que la Ligue organise une démonstration antituberculeuse pratique dans les pays qui s'engageraient à poursuivre et développer la lutte entreprise.

A propos du paludisme, une proposition du même genre a été faite, mais avec une variante intéressante : la mission de la Ligue, opérerait dans une agglomération ou une région peu étendue, bien déterminée; elle ferait la démonstration pratique des moyens à employer pour détruire l'agent de contagion, le moustique, et montrerait qu'il y a avantage et économie à les appliquer en tenant compte des frais divers des moyens de protection, souvent insuffisants : masques, gants, grillages, moustiquaires, etc. Cela fait, elle s'adresserait à la municipalité et lui montrerait les travaux d'assainissement à exécuter et les mesures à prendre, ferait l'évaluation des

dépenses et exécuterait les travaux, ceux-ci, comme les dépenses, étant contrôlés. Elle démontrerait ainsi qu'il y a tout avantage à procéder comme elle l'indique, plutôt qu'à continuer suivant les errements antérieurs.

Le typhus, qui, depuis quelques mois, ravage la Pologne et s'étend dans les pays voisins, a provoqué déjà, de la part de la Ligue, l'envoi d'une mission dont le professeur B.-P. Strong décrit l'organisation et les actes.

Le docteur Violle, se faisant l'interprète du docteur Vaudremer, demande que les précautions prises s'étendent à tous les pays avoisinant la Pologne, comme à la Pologne elle-même, et se préoccupent, non seulement du typhus, mais de toutes les maladies transmissibles, plus ou moins épidémiques, qui sévissent en ce moment dans ces régions et risquent, d'un jour à l'autre, d'envahir l'Europe tout entière après l'Europe occidentale. Ce danger ne pourra qu'augmenter, si les foyers ne sont pas éteints, lorsque se rétabliront les relations avec la Russie. Aussi, la Commission estime-t-elle qu'il est désirable que le Conseil général de la Ligue fasse appel aux sociétés nationales de la Croix-Rouge pour continuer et activer la campagne entreprise en envoyant dans les pays contaminés du personnel, du matériel et des fonds en vue de lutter contre le typhus et les autres maladies transmissibles.

Mais cet appel n'est pas le seul : l'honorable A.-J. Balfour, président de la Société des nations, écrit à la Ligue, au nom de celle-ci, pour demander son intervention et celle de la Croix-Rouge des divers pays en faveur des populations de l'Europe centrale ravagée par la maladie, préparée par la misère. « Aucune organisation, dit-il, sinon la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, ne semble être en mesure de faire face à cette catastrophe sans précédent. »

Pas plus que le précédent, cet appel ne reste pas sans écho; mais, devant l'immensité de la tâche à accomplir, démontrée par les constatations faites dans certaines des régions envisagées, il paraît impossible que l'effort énorme à réaliser soit fourni uniquement par les sociétés de la Croix-Rouge; il paraît indispensable que les gouvernements mettent à leur disposition les éléments essentiels à la vie qu'elles ne pourraient leur procurer en proportions suffisantes.

D'autres questions importantes concernant la salubrité publique, la sauvegarde de l'enfance et la « nursing », la formation des infirmières, etc., ont été abordées et discutées avec fruit.

Je ne peux m'empêcher de faire observer, à ce sujet, combien il est désirable que se multiplient et se perfectionnent, en France, ces institutions et que le recrutement de gardes-malades se fasse, comme en Angleterre, parmi des personnes de bonne éducation et d'instruction suffisante.

Ce coup d'œil jeté sur l'œuvre de la Commission médicale au cours de la conférence permet d'apprécier l'étendue du rôle que la Ligue aspire à jouer dans la lutte contre la maladie en général, et en particulier contre les maladies dites sociales, les épidémies et les autres fléaux qui sévissent sur l'humanité. Ses moyens lui permettent cette ambition; elle pourra la satisfaire à la condition qu'elle tienne compte, comme elle l'a solennellement promis, de ce qui existe déjà, notamment dans les pays d'ancienne civilisation et de traditions (académies, universités, sociétés, ligues, pratiques consacrées par l'expérience, etc...). Il faudra qu'elle utilise tous ces foyers

d'activité qui ont rendu et rendent tous les jours de si grands services, en leur demandant de la seconder et en les secondant à son tour, sans jamais s'exposer à pouvoir être suspectés de tendre à les supplanter. Qu'elle complète, et qu'au besoin, grâce à ses moyens mondiaux, elle étende leur œuvre, sans porter atteinte à leurs initiatives et prérogatives; qu'au lieu de chercher à englober toutes les œuvres, dans le but d'agir internationalement en leur nom, le cas échéant, ou même simplement de les mettre sous son égide, elle cherche à établir et à maintenir entre elles et avec elles d'étroites relations pour concerter et concentrer tous les efforts faits dans un même but; que, par leurs sociétés nationales, dans chaque pays, elle s'assure le concours éventuel de l'Etat pour l'accomplissement de sa mission de préservation de la santé publique notamment, elle rendra les plus grands services.

Dans ces conditions, étant donnés le nombre, l'étendue et l'importance de ses ramifications dans le monde entier, sa liaison avec la Société des nations, son idéal élevé, son but éminemment philanthropique, l'esprit d'initiative et la confiance en l'avenir qui l'animent, la documentation mondiale qu'elle possédera, les ressources financières considérables dont elle dispose et continuera sans doute à disposer, elle doit réussir, et chacun doit de seconder ses efforts, si même son expérience lui dicte quelques réserves et s'il juge nécessaires certaines précisions qui font encore défaut.

C'est ainsi que, personnellement, considérant les desiderata exprimés par la Commission médicale et me rappelant cette juste pensée : « Toutes les bonnes formules sont dans le monde, on ne manque qu'à les appliquer », je demandai et je demande, pour en faciliter l'application : a) qu'à tout bureau national de la Croix-Rouge soit, sans retard, attaché un bureau médical, chargé des rapports médicaux entre les sociétés nationales et le département médical de la Ligue ou son représentant; b) que, pour parer à tout événement, des équipes sanitaires préalablement constituées en vue des diverses maladies endémiques ou épidémiques, qu'elles peuvent être appelées à combattre, et se tenant constamment au courant des progrès réalisés dans leur prophylaxie et leur traitement, soient toujours prêtes à se porter avec le matériel nécessaire sur les points où la présence de l'une d'elles serait utile, soit pour intervenir directement, soit pour donner sur place l'instruction pratique en vue des secours et en faire la démonstration, soit encore pour fournir aux sociétés de la Croix-Rouge, dont l'intervention serait demandée, tous renseignements et instructions nécessaires pour l'accomplissement de leur mission.

Plusieurs vœux émanant de la Commission d'organisation, aux travaux de laquelle la mission française et le général Pau en particulier ont pris une large part, ont été émis à la séance plénière réunissant les deux commissions.

On ne peut que souscrire à la plupart des résolutions qu'ils contiennent ou préparent. Plusieurs ne font précisément que consacrer ce qui se fait déjà, en France notamment. Il en est trois toutefois, les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, qui méritent une attention spéciale.

La 4<sup>e</sup>, concernant l'enrôlement de la jeunesse dans la Croix-Rouge, est particulièrement intéressante.

Aussitôt après l'entrée en guerre des Etats-Unis, les enfants des écoles

réclamèrent leur part bien définie dans la tâche à accomplir pour la victoire; c'est dans ces conditions qu'est née la section de la jeunesse de la Croix-Rouge.

Des 23 millions et demi d'élèves des écoles publiques, plus de 13 millions, dont 65 p. 100 des écoles rurales, s'enrôlèrent dans la Croix-Rouge, et, avec eux, 65.000 professeurs sur 235.000.

Les élèves et maîtres des écoles confessionnelles et libres firent de même et fournirent 1 million et demi d'adhérents parmi les élèves et plusieurs milliers parmi les professeurs.

En vingt mois, 15.722.078 objets divers fabriqués représentaient une valeur de 10.152.461 dollars.

Ils s'employèrent aussi, activement, aux travaux les plus variés : distributions de bons d'alimentation, culture maraîchère, propagande en faveur de la souscription aux bons de la liberté, collecte de livres, jeux et objets divers. Au dire des dirigeants de la Croix-Rouge, les résultats de cette mobilisation volontaire furent des plus heureux : développement du désir et de l'habitude du service social (500.000 dollars prélevés sur leurs économies envoyés aux enfants d'Europe seulement); élargissement de l'horizon moral de la jeunesse nationale; stimulation au travail dans les écoles, du travail manuel surtout; utile propagande pour l'éducation hygiénique; développement de la Croix-Rouge, les enfants devenus adultes ne devant certainement plus la quitter.

Les inspecteurs des écoles sont généralement les présidents des centres scolaires; les maîtres et anciens élèves sont les officiers dans les écoles qui, ayant adhéré, sont dites « auxiliaires de la Croix-Rouge ». Chaque école constitue un fonds spécial qu'elle alimente ou augmente par une fête ou vente de charité et qui sert aux frais généraux, à l'abonnement à une revue spéciale, à des dons pour orphelinats, colonies scolaires, colonies de vacances, terrains de jeux, courses, etc...

La France a reçu une large part des libéralités de cette jeunesse : envoi de 1.000 enfants à la mer ou à la montagne; création de seize bourses dans les écoles techniques et les écoles agricoles et quarante et une dans les lycées, toutes pour la durée entière de l'éducation; octroi de subsides de 10.000 francs à trois écoles agricoles; création d'un « Home » pour 22 orphelins de guerre; placement de 1.000 enfants des pays envahis en Bretagne pendant l'été et dans le Midi pendant l'hiver; fondation d'une « cure d'air » pour vingt lits d'enfants, près de Rennes, de dix écoles d'agriculture, etc...

Il y a là une suggestion des plus intéressantes, venant au moment où la Croix-Rouge doit se préoccuper d'un recrutement particulièrement intensif en vue de faire face aux obligations qu'elle va assumer, alors que ses ressources en personnel, matériel et fonds ont été fortement éprouvées par la guerre. Il serait bon qu'en France les trois sociétés se missent d'accord pour le réaliser, ce qui a été fait déjà dans ce sens par certaines d'entre elles étant manifestement insuffisant.

La 6<sup>e</sup> conclusion implique la mobilisation immédiate de toutes les formes possibles de secours par les sociétés nationales, en cas de calamités ou désastres, et la 7<sup>e</sup> inscrit parmi les tâches principales de la Ligue « celle de concourir et au besoin de suppléer à l'œuvre des services gouvernementaux ». Il faut voir comment doivent se concilier ces deux propositions et

comment les concilier avec les possibilités des sociétés, celles tout au moins de certaines d'entre elles, comme avec l'obligation morale qu'elles contractent, de fournir à la Ligue les moyens de subvenir à ses dépenses de fonctionnement, lorsque sera épuisé le fonds d'organisation actuel.

Si la France, accablée par ses charges de guerre, en partie dévastée et réduite dans sa production, mais ayant le juste sentiment du service rendu à l'humanité au prix de son sang, a pu accepter et accepte avec reconnaissance l'aide étrangère, américaine en particulier, elle n'admettrait pas de bénéficier plus tard des avantages de l'œuvre commune sans prendre sa part proportionnelle dans les dépenses et sans être assurée de pouvoir remplir ses engagements. Les sociétés doivent, dès lors, se préoccuper d'ores et déjà de la manière dont elles pourront, le moment venu, se procurer les ressources nécessaires pour parer à toutes les éventualités quand, dans deux ans environ, d'après les prévisions qui nous ont été indiquées, sera épuisé le fonds de 2.500.000 dollars mis primitivement à la disposition de la Ligue pour sa fondation, son organisation et sa première période de fonctionnement.

M. Davison et ses compatriotes paraissent convaincus qu'en présence des services rendus, la question pécuniaire se résoudra d'elle-même, ainsi qu'en témoignent notamment les dons provenant à ce moment même à la Ligue, l'un, de 500.000 dollars, fait par la Croix-Rouge américaine pour être affecté aux enquêtes préliminaires et aux études relatives aux conditions des pays en faveur desquels l'intervention de la Croix-Rouge est sollicitée; l'autre, de 10.000 francs (argent suisse), par la vaillante Croix-Rouge serbe qui, malgré sa détresse, veut éviter à d'autres les malheurs qu'a connus sa patrie.

Quoi qu'il en soit, nous avons le devoir de le répéter ici, après l'avoir dit à la Conférence, nos conceptions en pareille matière diffèrent de celles de nos amis américains et, bien que reconnaissant les incontestables succès de leur méthode et de ses applications dans leur pays, nous ne pouvons considérer celles-ci comme susceptibles de les obtenir en France et dans notre vieille Europe en général; c'est sur des faits que nous fondons cette appréciation. Nous l'avons maintes fois constaté, en effet, notamment au cours de la guerre : un appel fait pour une abstraction reste à peu près sans écho; adressé pour un objet concret, il est entendu et il y est répondu; c'est ainsi qu'après n'avoir, dans plusieurs localités, réuni que des sommes minimales sollicitées pour la « Croix-Rouge », les sociétés en ont obtenu de très considérables pour leurs hôpitaux et pour divers services : secours aux blessés, aux prisonniers, aux mutilés, aux réfugiés et rapatriés, aux orphelins, etc.

Dès lors, contrairement à ce qui se passe en Amérique, nous ne saurions compter, pour l'avenir, sur des concours suffisants de la part du public en faveur de la Ligue, si nous ne pouvons montrer que la principale partie de ses dépenses a pour objet ses missions d'études et de secours et des concours pécuniaires, matériels et autres; aux sinistrés ou aux sociétés chargées de leurs soins.

Il ne faut pas non plus laisser ignorer que nos sociétés, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, n'ont pas de réserves suffisantes pour subvenir aux frais qui leur incomberaient en cas de mobilisation pour secours à porter

à l'étranger, secours qui, pour être efficaces, doivent être immédiats, et qu'elles devraient dès lors se procurer la majeure partie des ressources nécessaires par un appel au public, qui fatalement retarderait le moment de leur intervention.

C'est pour ces dernières raisons que j'ai demandé et que je demande encore que le Conseil de la Ligue étudie le moyen de constituer une réserve pour fournir immédiatement aux sociétés nationales, qui seraient mobilisées dans ces conditions, une contribution qui, ajoutée à leurs réserves propres, leur permettrait d'intervenir sans retard, les encouragerait et faciliterait la souscription.

Ces quelques observations ne me sont inspirées, je tiens à le dire bien haut, que par mon ardent désir de voir l'œuvre nouvelle, vaste comme la Société des nations, et pouvant, comme elle, devenir une bienfaitrice de l'humanité, être à même de poursuivre et de développer sans encombre, son action bienfaisante dans le monde, suivant le grandiose et magnifique programme qu'elle s'est tracé.

Je ne saurais manquer de signaler, après ce compte rendu sommaire, l'excellent accueil fait aux délégués des Croix-Rouges et d'en remercier MM. les Gouverneurs et les Représentants du Conseil général de la Ligue, le Comité international et la ville de Genève, et de rappeler la réception au palais Eynard, offerte par M. le Directeur général et Lady Handerson; le banquet offert à l'hôtel de Bergues par M. le Secrétaire général et M<sup>me</sup> Rappart; la réception au parc de la Grange par l'Etat et la ville de Genève; la réception offerte par le Comité international de la Croix-Rouge et le banquet au Foyer du Théâtre offert par M. H.-P. Davison, fondateur de la Ligue, président du Conseil des gouverneurs.

Tous les délégués conserveront le meilleur souvenir de ces réceptions aussi cordiales qu'attrayantes, comme des travaux pleins d'intérêt et de promesses de cette première réunion du Conseil général de la Ligue.

D<sup>r</sup> P. BOULOUMIÉ.

---

## ALLOCUTION DU D<sup>r</sup> FRÉDET

---

*Au cours de la réception offerte à M<sup>me</sup> Pérouse, au dispensaire de la rue de La Jonquière, M. le docteur Frédet a salué notre Présidente par l'allocution ci-dessous :*

Madame,

Les infirmières de l'hôpital et du dispensaire m'ont demandé de vous exprimer la grande joie que leur avait fait éprouver le dernier décret du Président Poincaré.

Elles ne pouvaient me charger d'une mission plus agréable. Mais, rassurez-vous : je n'ai point la prétention de vous infliger l'ennui d'un discours,

surtout d'un long discours. Je sais que les phrases les plus habilement ciselées laisseraient indifférente la femme d'action que vous êtes.

En une assemblée plus solennelle, il conviendra d'ailleurs, n'en déplaise à votre modestie, que l'U. F. F. tout entière se magnifie en la personne de sa Présidente, car vous avez pris la Société à son berceau; vous avez veillé maternellement sur ses premiers pas; vous lui avez donné la force qui permet seule de réaliser les grandes œuvres de la guerre et de la paix.

Dans cette réunion intime, ce sont les sentiments du cœur que nous désirons vous exprimer.

Personne n'ignore ici qu'on vous avait offert, depuis de longues années, la croix que vous portez aujourd'hui si dignement et que votre modestie s'est toujours refusé à accepter. Vous êtes en effet, Madame, de ces femmes de bien — dans la plus haute acception du terme — dont la vie toute simple n'a d'autre guide que les flambeaux de l'idéal le plus élevé; de ces femmes de bien qui se dérobent aux honneurs, mais jamais au devoir; de ces femmes d'élite qui trouvent dans le témoignage de leur conscience une suffisante récompense de leur apostolat.

Ce que tous éprouvent pour vous, Madame, c'est plus que de l'admiration, ou du moins c'en est la forme la plus noble : l'affection qu'engendre le dévouement quotidien, le respect que commande l'estime.

Tel est le bouquet de fleurs précieuses que vous avez fait éclore et dont j'ai le très grand honneur de vous faire hommage au nom de vos collaboratrices, qui sont vos filles par l'esprit.



## TROISIÈME PARTIE

### LA QUESTION DU LOGEMENT POPULAIRE

C'est au milieu du siècle dernier, vers 1840, qu'on commença à s'occuper, en France, du logement des ouvriers que le développement des industries nouvelles attirait dans les villes populeuses. Il fallait loger, dans les conditions d'hygiène et d'économie suffisantes, les masses sans cesse grossissantes autour des usines, et les philanthropes signalaient les graves conséquences de ces agglomérations, auxquelles ne présidaient ni l'organisation ni la méthode. La constitution du taudis en devait être la conséquence si l'on n'avisait. Mulhouse eut l'honneur de l'initiative, et c'est à Muller que l'on doit les premières maisons ouvrières. C'est autour des filatures alsaciennes qu'elles s'élevèrent. L'exemple fut suivi dans les autres parties de l'Alsace, puis dans les régions minières du Nord.

Mais le mouvement ne se dessina vraiment, qu'avec la législation consacrée, en 1894, aux habitations ouvrières.

Pour les favoriser, un régime fiscal spécial était institué. On leur accordait des dégrèvements d'impôts pendant quelques années. En même temps, dans chaque département, on créait des comités de patronage, dont l'objet était d'encourager la construction d'habitations salubres, commodes et économiques pour les ouvriers.

Depuis lors, les lois des 12 avril 1906, 10 avril 1908, 8 avril 1910, 16 février et 13 décembre 1912, 24 octobre 1919, les décrets des 10 janvier 1907 et 25 janvier 1919 ont fortifié et alourdi la législation touffue et compliquée qui constitue le régime légal des habitations populaires, rurales ou urbaines, en France. Aujourd'hui, un grand projet est soumis au Parlement pour la refonte de cette demi-douzaine de lois inspirées par une bonne volonté évidente, nées des circonstances, plutôt que de l'esprit de prévoyance et dont l'insuffisance était dénoncée même avant les événements de

1914, qui en ont fait éclater l'impuissance originelle. Comment s'en étonner?

On ne suscite pas un mouvement social de quelque ampleur, avec des textes timides et même incohérents, des expédients financiers, des réticences fiscales. Il faut un organisme puissant et simple à la fois, disposant de ressources considérables et affranchi de ces formalités administratives qui paralysent en France, bien souvent, les plus généreuses initiatives.

Nous ne nous attarderons donc pas à discuter, ici, la valeur relative de ces lois périmées. Elles appartiennent à l'histoire et ne répondent plus aux besoins présents. Si l'on veut maintenir la population dans les campagnes, favoriser les familles nombreuses, créer autour des villes industrielles des cités populaires salubres, il faut un nouveau régime et le gouvernement l'a compris, puisque le ministère de l'hygiène et de la prévoyance sociale a déjà un projet de loi qui doit répondre à notre vœu et rendre possible, à bref délai, la solution d'une crise dont tous les bons citoyens doivent se préoccuper.

La loi sur le logement populaire doit être bientôt promulguée et il appartiendra aux grandes œuvres, comme la Croix-Rouge française, d'en favoriser l'application. L'intérêt national, et vraiment patriotique, qui s'attache à une législation de ce genre provoquera, nous n'en doutons pas, des concours efficaces et permettra de réaliser pratiquement le vœu d'un législateur bien inspiré.

Laissons donc de côté tous les textes anciens, dont l'analyse, d'ailleurs, serait bien difficile, et examinons les bases sur lesquelles l'avenir doit s'étayer et grandir. En semblable matière, l'audace est nécessaire, puisque la timidité de nos prédécesseurs n'a donné que de très médiocres résultats.

Les conditions principales à remplir, à notre avis, peuvent être formulées de la manière suivante :

*L'Etat doit aider tous ceux qui veulent se constituer un foyer.*

Il lui appartient de favoriser les groupements qui construisent les maisons collectives ou individuelles pour loger les familles ouvrières, urbaines et rurales;

Pour rentrer dans les avances qu'il devra faire, l'Etat recourra à un système d'assurances et d'amortissement, qui s'étendra sur cinquante ans au moins.

La réalisation de ce programme comporte la réduction du nombre des organes intermédiaires qui existent aujourd'hui et l'orga-

nisation, par région, de crédits immobiliers populaires, dont la France ne possède encore qu'un embryon.

C'est là, en effet, qu'est le nœud de la question.

\* \* \*

Les besoins, d'une façon générale, ont été exposés dans le récent rapport de M. Loucheur. Il faut construire 50.000 logements par an, pendant dix ans, soit 500.000 pour toute la France. Mais si l'on veut, comme le demande la commission parlementaire, associer dans un consciencieux effort les intérêts des travailleurs agricoles et ceux des travailleurs urbains, c'est certainement un horizon trop étroit.

Nous espérons qu'une législation spéciale interviendra pour rendre le bien de famille, si peu apprécié encore dans les campagnes, accessible à tous les pères de famille pour l'établissement de leurs enfants et nous demanderons la création d'une caisse de dotation spéciale pour les enfants des campagnes, comme corollaire nécessaire de la législation sur les habitations à bon marché.

La dépense prévue doit être de 7 milliards et demi, soit 750.000.000 de francs par an, pendant la période de dix années jugée nécessaire.

Cette somme considérable, mais certainement insuffisante, devra être obtenue par voie d'emprunts, c'est-à-dire par l'émission d'obligations garanties par l'Etat, comme dans le projet sur les chemins de fer. Un office national et des offices régionaux seront chargés du service des prêts aux sociétés de construction ou aux particuliers. Ces obligations trouveront un aliment immédiat dans les réserves des caisses d'épargne, des bureaux de bienfaisance et surtout des sociétés d'assurances, qui ne sauraient faire un meilleur emploi de leurs capitaux. Elles serviraient également aux emplois et remplois, dont le législateur détermine les conditions pour les mineurs, les formes dotales et les fonds de garantie.

Si l'on considère que le taux de 6 p. 100 nécessaire au paiement des intérêts, des lots et de l'amortissement en cinquante ans, doit être envisagé; si l'on admet que les avances seront consenties à raison de 3 p. 100, l'Etat devra faire un sacrifice annuel, qui sera d'abord de 22.500.000 francs, pour s'élever ensuite à 225 millions, mais qu'il sera possible de réduire, grâce à des assurances sur la vie.

La commission envisage, d'ailleurs, un concours des départe-

ments et des communes, qui interviendraient en fournissant les terrains ou les moyens de communications nécessaires. Pour une œuvre de solidarité, on pourrait même dire de défense nationale, toutes les forces vives du pays doivent être mises en jeu. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de préoccupation qui puisse primer celle-là.

Mais, si l'Etat doit être à la tête du mouvement, il ne faut pas que l'Etat agisse seul. Les grandes industries, les grands groupements professionnels doivent entrer en lice et préparer des logements pour leur personnel. C'est la rançon de leur prospérité, nous ne craignons pas de le dire. L'exemple a d'ailleurs été donné par les sociétés de mines, par l'Union métallurgique et par d'autres organismes qui sont à la tête des œuvres sociales. Les coopérations, déjà, nombreuses en France, ne cesseront pas leur rôle bienfaisant. Il importe donc d'examiner comment toutes ces initiatives devront être favorisées et c'est cette fonction qui incombe à l'Office national de l'habitation, dont la contribution doit précéder toutes les opérations projetées par le gouvernement.

Dans cet Office, devront entrer des hommes d'expérience et de désintéressement, mais surtout des hommes pratiques, bien décidés à sortir du formalisme étroit et jaloux, qui ressemble exactement aux mille liens dont Gulliver fut ligoté lors de son arrivée à Lilliput.

La guerre nous a appris qu'il fallait faire grand pour vaincre. Elle nous a montré la nécessité comme la puissance d'une méthode d'ensemble.

L'Office national doit avoir l'ambition d'apparaître et de fonctionner comme un état-major général, chargé d'assurer le développement de la famille française.

Nous examinerons prochainement les moyens de réaliser ce beau plan de campagne.

Ambroise RENDU,

*Conseiller municipal de Paris, Vice-Président du Comité des habitations à bon marché de la Seine.*

## LE « TOURING-CLUB DE FRANCE »

### Son rôle patriotique, économique et social

Malgré les difficultés de l'après-guerre, dont quelques-unes, il faut l'avouer, n'étaient guère pour encourager l'idée touristique, c'est avec empressement que je saisis l'occasion de défendre celle-ci devant les lecteurs de la *Revue de l'U. F. F.* et de leur démontrer qu'elle est à la fois, pour notre patrie sauvée et rétablie dans ses frontières, un puissant élément de dignité morale et de propagande patriotique, d'éducation sociale et de prospérité économique.

\* \* \*

L'avouerai-je : je suis fortifié dans cette croyance par l'opinion publique, exprimée elle-même, avec la simple éloquence des chiffres, par le court bilan que voici :

Nombre de sociétaires du Touring-Club de France :

En juillet 1914. . . . . 137.000 »

En décembre 1919. . . . . 129.000 »

Minimum des cotisations versées annuellement pendant la guerre. . . . . 65.000 »

Qu'est-ce à dire, en effet? Alors que tant d'autres associations d'intérêt littéraire, artistique ou même social ne se sont pas encore relevées de l'arrêt que leur a imposé le grand drame, alors que le *Touring-Club de France*, cruellement frappé dans ses jeunes adhérents, ayant lui-même radié d'office tous ceux de ses 140.000 membres d'avant-guerre qui appartenaient aux nations ennemies, pouvait redouter une diminution considérable de ses forces agissantes, voici qu'à l'aurore de 1920 il avait retrouvé déjà et au delà les 100.000 qui, en 1910, furent son premier triomphe; voici que, loin de craindre désormais pour ce chiffre, il a la certitude de le voir doublé ou triplé en quelques mois. L'idée touristique est plus que jamais, comme on dit, « dans l'air ».

Mieux encore, elle a pris en France, depuis quelque temps, une ampleur et un sens nouveaux, une richesse de signification que je voudrais essayer de définir ici.

Il ne suffit plus, en effet, de proclamer pour la millième fois une évidence admise aujourd'hui même par ces Français sceptiques qui, avant la guerre, affectaient d'aller passer leurs vacances à l'étranger : à savoir que notre pays est de beaucoup le plus beau, le plus varié, le plus riche en archéologie pittoresque; que ses stations thermales, entourées de sites merveilleux, ont une valeur spécifique inégalée; que ses stations de sports d'hiver elles-mêmes, trop mal connues, n'ont rien à envier à celles des voisins. Il faut prouver encore que ce patrimoine de beautés naturelles ou acquises doit être, dans l'état actuel des choses, plus activement exploité, qu'il possède une précieuse valeur économique et qu'il constitue, si nous savons l'organiser pour les étrangers comme pour nous-mêmes, une incomparable richesse nationale; en tout cas, et dès maintenant, un des plus sûrs moyens que nous ayons, de faire baisser le change et de rétablir notre équilibre financier.

Faut-il l'avouer? Les associations touristiques elles-mêmes, avant la guerre, n'envisageaient qu'insuffisamment cet aspect de la question. Riche et heureuse, la France n'apercevait guère dans le tourisme que la distraction et le passe-temps égoïste de quelques oisifs. Nous n'apercevions qu'à peine que d'autres pays, neutres ou ennemis, moins bien partagés que le nôtre sous le rapport des beautés naturelles, étaient en train, cependant, d'en tirer un meilleur parti, en s'organisant mieux pour y recueillir leurs hôtes, et que le tourisme faisait déjà partie de leurs forces économiques. À peine encore observions-nous que nos ennemis exploitaient notre propre tourisme, inondant nos hôtels de leurs nationaux, se servant d'eux pour différents objets, dont le moins inavouable était de nous enlever nos visiteurs et de les aiguiller sur quelque Tyrol ou quelque Forêt-Noire...

\* \* \*

Maintenant, nous voyons clair. Dès la deuxième année de la guerre, après avoir mis sur pied, grâce à la *Journée du 75*, cette *Oeuvre du soldat au front* qui fut, le dirai-je, la meilleure preuve de la vitalité, des ressources matérielles et morales du T. C. F., notre grande Association jugea de son devoir de préparer l'après-guerre, en reprenant son apostolat spécial et en l'élargissant. De concert avec un organisme officiel, plus jeune qu'elle, sagement réorganisé et plein de méthodique entrain — l'*Office national du Tourisme* — le T. C. F. posa enfin les bases solides du problème

de notre organisation touristique, considérée comme une valeur économique.

Et, tout d'abord, il « regroupa », comme on disait en style militaire, des forces jusque-là insuffisamment unies entre elles. 400 ou 500 syndicats d'initiative vivaient, en France, d'une existence inégale et sans lien : activités trop souvent gaspillées, dont la propagande purement locale ne pouvait guère toucher l'étranger ni même toute la France. Dès 1918, nous avons obtenu de cette « poussière de syndicats d'initiative » qu'elle se groupât en vingt fédérations (vingt-trois avec celles des colonies) et qu'elle s'en remît du soin de la *publicité générale* de la France, à l'*Office national du Tourisme* et au T. C. F., le Syndicat d'initiative ne gardant pour lui que ce rôle, déjà considérable, qui consiste à aménager touristiquement sa localité, à y préparer le « bon accueil » du visiteur.

Ce « bon accueil », quelles en étaient les conditions? D'abord, et d'une façon générale, un esprit nouveau, une mentalité nationale tels, que l'industrie touristique, jusque-là ou bien ignorée, ou bien tenue en suspicion chez nous, fût mise par l'opinion publique à son juste plan de richesse à exploiter et, comme on l'a dit spirituellement, d'« exportation à l'intérieur ». Par des brochures, des tracts, des conférences, avec l'aide généreuse de la presse, le T. C. F. s'employa à répandre cette idée et à la faire admettre comme un de nos plus sûrs moyens de relèvement économique.

Mais, la publicité de la « firme France » organisée à l'étranger, l'opinion française conquise à l'exploitation légitime de notre tourisme, quel devait être l'instrument essentiel de cette industrie? L'hôtellerie, sans doute, non pas inexistante chez nous, comme le veulent faire croire nos ennemis, mais encore fragmentaire et, au total, insuffisante pour recevoir les grandes vagues de visiteurs qu'il faut prévoir désormais, et sur nos champs de bataille et dans le reste du pays. Donc, de concert avec la *Chambre nationale de l'hôtellerie*, le Touring s'efforçait d'abord de faire libérer les hôtels réquisitionnés parfois sans discernement ni utilité. Il prêchait la croisade, sinon de la construction trop coûteuse d'hôtels neufs, du moins de la remise en état des anciens, voire de l'adaptation à usage hôtelier de vieilles et solides maisons bourgeoises, villas, etc., éminemment propres à cet usage. Il s'efforçait d'encourager ou de faire naître les *écoles hôtelières*, destinées à substituer un personnel national au personnel étranger.



Enfin, par la voix de M. Léon Auscher, avec l'aide précieuse d'hommes politiques tel que M. Ch. Dumont, le T. C. F., lançait dans le monde de la finance l'idée ancienne chez nos voisins, très nouvelle chez nous, d'une *banque de crédit hôtelière*, capable de fournir des ressources aux jeunes activités, en créditant la *valeur personnelle* des hôteliers futurs, autant et plus que leurs garanties proprement dites. Nouveauté d'une importance considérable et qui est à la veille d'être réalisée.

Il y a plus encore. A ces syndicats d'initiative, chargés d'organiser touristiquement leur localité, de perfectionner le confort et l'aspect esthétique de nos centres thermaux ou climatiques, mais limités jusqu'ici à des budgets précaires et presque au seul dévouement de quelques hommes de bonne volonté, il s'agissait de fournir enfin des ressources appréciables et régulières, dignes d'une telle œuvre. Nous y avons songé en luttant, aux côtés de M. Fernand David, président de l'*Office national du tourisme*, et de M. Antoine Borrel, président du groupe parlementaire du tourisme, pour faire voter la loi sur la *taxe de séjour* obligatoire : taxe déjà pratiquée par nos rivaux bien avant la guerre, sous le nom de *cure-tax*, et dont nos hôtes acceptent volontiers la perception dans nos stations thermales ou dans nos centres de tourisme; contribution de quelques centimes par jour, mais dont la somme permettra aux *Chambres d'industrie touristique* prévues par la loi d'entreprendre de vastes plans d'extension, d'améliorations esthétiques et hygiéniques, ou, d'un mot qui est en train de faire fortune, de vastes projets d'*urbanisme*.

\* \* \*

Sans entrer plus avant dans le détail des travaux de notre T. C. F., c'est sur ce mot d'*urbanisme* que je voudrais terminer, en lui donnant son sens large et complet et en montrant surtout le lien étroit qui le rattache au tourisme et qui rattache ainsi notre propagande touristique elle-même aux questions sociales les plus hautes et les plus urgentes.

Apprendre à toutes les villes de France pourvues d'un syndicat d'initiative — et leur nombre augmente de jour en jour — à s'organiser et à s'embellir en vue des hôtes étrangers; apprendre au Syndicat d'initiative, organisme hier encore bien modeste, demain puissant, qu'il peut et doit devenir pour sa localité et ses abords une sorte de « para-conseil municipal » de l'hygiène et de l'agrément extérieur, n'est-ce pas travailler à la santé et au confort des

habitants eux-mêmes? Et n'est-il pas déplorable que, jusqu'ici, quelques grandes stations thermales ou climatiques seulement se soient préoccupées, en vue de recevoir des étrangers, de ces perfectionnements sanitaires, de ces embellissements de chaussées, de places, de jardins publics, voire de gares, que d'autres pays ont donnés, ont imposés même à leurs moindres villages? Enseigner aux Français à orner, à assainir leurs communes pour y recevoir longtemps ou seulement pour y voir passer le voyageur ami, n'est-ce pas les diriger, par l'argument immédiat de l'intérêt et du gain touristique, vers les idées modernes de l'extension méthodique et de la parfaite salubrité des cités?

Le mot *urbanisme*, lui-même, n'est-il pas encore insuffisant à leur préciser ce devoir et ne doit-il pas être complété — au nom de la propagande touristique — par celui de *ruralisme*? Si nous demandons des routes restaurées, plus roulantes, mieux « signalisées », mieux policées, pour y attirer les automobiles ou les cyclistes du monde entier pendant quelques mois d'été, qui donc, en définitive, en profitera d'un bout de l'année à l'autre? Si nous organisons, pour cette année 1920, sur le trajet éminemment pittoresque Paris-Aurillac, un *concours du village coquet*, pour récompenser les villages ou bourgs qui, le long de la route, se seront montrés le plus propres, le mieux tenus, le mieux débarrassés des immondices traditionnels et des fumiers centenaires, et même le plus coquettement récrépis et fleuris, est-ce que nos campagnes françaises, d'ailleurs enrichies et qui peuvent s'offrir ces modestes luxes, n'y gagneront pas elles-mêmes en dignité morale, autant qu'en hygiène?

Aussi bien, revenons-nous ainsi au sens étymologique et plein du mot *tourisme*, qui signifie tout simplement *circulation* : circulation pour tous et pour tout, pour le rural aussi bien que pour l'étranger milliardaire, pour le charroi utilitaire comme pour l'automobile de luxe. Et, en outre, propreté et agrément du gîte de tourisme ou de circulation, aussi bien pour le voyageur d'affaires que pour le promeneur dilettante.

Je ne crains donc pas d'affirmer que ce renouveau, ou plutôt cette conception élargie de notre tourisme national, ne fait qu'un avec le souci de la civilisation et de l'hygiène publique. A tous les Français amoureux de leur patrie de nous aider à poursuivre cette campagne d'intérêt national.

Henry DEFERT.  
Président du T. C. F.

## LA PARTIE JOUÉE PAR L'ARMÉE AMÉRICAINE EN 1918.

Nous reproduisons ci-dessous le court historique qui figurait sur la brochure de bienvenue que l'U. F. F. a fait distribuer, notamment aux cérémonies du 30 mai, aux pèlerins venus d'Amérique pour visiter les champs de bataille sur lesquels s'illustrèrent leurs compatriotes et s'agenouiller sur les tombes où reposent leurs morts :

« *La Fayette, nous voici !* »

### Le Prologue.

Le 8 mai 1915, la torpille d'un sous-marin allemand coulait le paquebot anglais *Lusitania*, entraînant la mort de plus de cent citoyens des Etats-Unis.

Le 6 avril 1917, le peuple américain, par la voix de son président Woodrow Wilson, déclarait la guerre à l'Allemagne, coupable du crime de lèse-humanité. Quelques semaines après, le 14 juin, le général Pershing débarquait en France, suivi de près par les premiers soldats venus d'outre-mer pour combattre aux côtés des Alliés. Au mois de septembre, il établissait son quartier général à Chaumont, face à la frontière lorraine, en arrière du futur secteur américain.

Il nous faudrait des pages pour retracer le double labeur accompli tant de l'autre côté de l'Atlantique pour constituer une armée, l'équiper, l'entraîner, lui donner des cadres (1), enfin et surtout la transporter en France (2), que chez nous pour la ravitailler, l'instruire, l'amener à pied d'œuvre et, graduellement, l'engager au combat.

(1) En avril 1917, l'armée américaine comprenait environ 200.000 hommes et une garde nationale d'à peu près 150.000 hommes. En novembre 1918, elle en comptait 3.600.000 dont environ 2 millions en France.

Le nombre des officiers était passé de 9 570, à 183.000.

(2) Voici les chiffres, plus éloquents qu'aucun commentaire, de ces transports à partir de mars 1918 :

Mars, 60.000 hommes; avril, 93.000; mai, 242.000; juin, 278.000; juillet, 297.000; août, 285.000; septembre, 255.000; octobre, 260.000.

— « *Jamais ils ne seront prêts à temps !* », s'étaient écriés les Allemands, du même ton dont ils parlaient, en 1914, de la « mépri- » sable petite armée du maréchal French ». — « De l'or, des munitions, oui; des soldats, jamais ! » déclaraient doctement les professeurs de guerre d'outre-Rhin.

N'est-ce pas cependant la perspective d'une intervention prochaine, qui poussa l'état-major allemand, libéré de toute préoccupation du côté oriental par la défection russe et la paix de Brest-Litowsk, à tenter au printemps de 1918 un effort suprême contre le front d'occident ?

On sait les événements. Le 21 mars, une ruée furieuse en Picardie, en direction d'Amiens, bouscule nos alliés britanniques, crève leur front, les coupe un instant d'avec nos armées, et s'empare de *Montdidier*.

L'heure est critique. C'est alors — 28 mars — que le général Pershing, dans un geste chevaleresque, ramasse ses troupes — cinq à six divisions incomplètement instruites — et, sans plus tarder, offre au généralissime français, le général Foch, de les jeter dans la mêlée (1).

### La défensive (28 avril-18 juillet).

L'offre est acceptée. Désormais, Américains et Français vont lutter côte à côte pour endiguer le flot qui, pendant quatre mois, va déferler contre notre front, tantôt au nord, tantôt à l'est. Dès le mois de mai, la 1<sup>re</sup> division d'infanterie américaine combat avec la 1<sup>re</sup> armée française (*Debeney*) et fait sentir à l'assaillant, notamment à *Canligny* (28 mai) la vigueur de ses coups. En juin et en juillet, deux autres divisions, incorporées aux VI<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> armées françaises, la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> divisions (2) s'opposent à l'offensive allemande déclanchée sur l'Aisne et sur la Marne en direction de Paris : *Château-Thierry*, *Bouresches* (6 juin), *le Bois-Belleau* (25 juin), *Vaux* (7 juillet) tels sont les noms qui s'inscrivent glorieusement sur leurs drapeaux.

Mais l'effort qui a porté l'ennemi au delà de la Marne ne se renouvellera pas. Sa tentative pour percer le front de Champagne, en vue de couper les armées françaises en deux tronçons, est

(1) A ce moment les Américains avaient quatre divisions en ligne qui tenaient les tranchées dans des secteurs calmes : la 42<sup>e</sup> division, aux environs de *Lunéville*; la 1<sup>re</sup>, au nord de *Toul*; la 26<sup>e</sup>, au *Chemin-des-Dames*; la 2<sup>e</sup>, entre *Verdun* et *Saint-Mihiel*.

(2) Celle-ci relevée le 10 juillet par la 26<sup>e</sup> division.

venue se briser contre la muraille du front Gouraud, dont une des pierres était la 42<sup>e</sup> division américaine. C'en est fini de son offensive. C'est au tour des Alliés de donner l'assaut.

#### L'offensive (18 juillet).

L'offensive se déclanche le 18 juillet. Deux divisions américaines, la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup>, participent à l'attaque menée par les armées des généraux Mangin et Degoutte, dans la région du Soissonnais, contre les armées de von Mudra et von Boehm et contribuent au résultat obtenu : rupture du front allemand, reprise de *Soissons* et, par contre-coup, obligation pour les troupes ennemies aventurées au sud de la Marne, de repasser le fleuve et de battre en retraite à travers la région du Tardenois jusqu'à la ligne de la Vesle. Elles sont poursuivies dans cette retraite par les divisions américaines, dont le nombre s'est accru avec la valeur offensive. En outre des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> divisions, que nous avons déjà vues à l'œuvre, ce sont : la 4<sup>e</sup> division, la 26<sup>e</sup>, la 28<sup>e</sup>, la 32<sup>e</sup> — qui prend *Fismes* le 3 août — la 42<sup>e</sup>, enfin la 77<sup>e</sup>, entrée en ligne le 11 août.

L'action reprend en septembre dans ce secteur du Tardenois. De nouveau les troupes kaki — 2<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> divisions — rivalisent d'entrain avec les soldats de Mitry et de Berthelot, inscrivant à leur actif la prise des localités suivantes : *Bazoches*, *Perles*, *Baslieux-les-Romains* (4 septembre), *Longueval*, *Merval*, *Glennes* (6 septembre). De la Vesle, l'Allemand est chassé jusqu'à l'Aisne.

Cependant, une armée (1<sup>re</sup> armée), sous les ordres de Liggett, a été constituée en Lorraine dès le 24 juillet par le général Pershing, en vue de réduire le fameux saillant de *Saint-Mihiel* qui pénètre comme un coin dans les lignes françaises en débordant Verdun par le sud-est, tient sous son feu la voie ferrée de Paris à Nancy, et oblige le transit à un détour par le sud. Pour la première fois, une armée américaine va opérer isolément. Elle comprend trois corps d'armée — quatorze divisions d'infanterie, dont huit en première ligne, six en deuxième ligne, soit, avec les autres armes, une force de 600.000 hommes. 1.481 avions ont été réunis : c'est la première fois, depuis le début de la guerre, qu'une telle force aérienne se trouve concentrée sur le même point.

L'attaque est lancée le 12 septembre. Le lendemain, l'opération est terminée; en vingt-sept heures, la hernie a été réduite. Le front rectifié suit une ligne droite qui passe au nord de *Fresnes-en-Woëvre* et de *Thiaucourt*, récupérant plus de cinquante villes ou vil-

lages sur une superficie d'environ 300 kilomètres carrés, rendant disponible la voie ferrée Paris - Nancy et donnant toute sécurité pour les opérations ultérieures en Lorrainé. Enfin, l'ennemi a laissé entre les mains de l'armée victorieuse 466 canons et plus de 13.000 prisonniers.

Ces résultats ont été payés de pertes relativement légères : 11.000 hommes mis hors de combat.

#### La bataille d'Argonne et Meuse (26 septembre).

A dater de ce moment, les troupes de la 1<sup>re</sup> armée américaine, en liaison étroite, d'une part, avec la IV<sup>e</sup> armée française (Gouraud), qui prolonge leur gauche en Champagne; avec la IV<sup>e</sup> armée américaine, qui opère en Woëvre, d'autre part, ne vont guère cesser de « donner » entre Argonne et Meuse : exactement entre le village de La Harazée, en forêt d'Argonne, et celui de Forge, au nord de Verdun. Combat particulièrement dur, sur un terrain couvert de forêts, marécageux par endroits, hérissé de défenses naturelles, qu'utilisent et complètent trois lignes de positions formidables, baptisées par leurs défenseurs : Hindenburg-Stellung, Hagen-Stellung, Volken-Stellung, Kriemhilde-Stellung. Rien de tout cela, cependant, ne tiendra devant l'élan des Sammies.

C'est le 26 septembre que commence l'offensive, qui ne s'arrêtera plus jusqu'à la capitulation allemande. Trois corps d'armée américains y prennent part (1). Tandis que les Français, renforcés des 2<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> divisions américaines, progressent en Champagne dans la région de Tahure, l'attaque américaine lancée en Argonne enlève d'un bond le piton de *Vauquois*, la ville de *Varennes*, débordé le bastion redoutable de *Montfaucon*, qui tombe sur l'heure, remonte dans le nord jusqu'à *Nantillois* et vient border la Meuse devant *Dennevoux*. Tout ce « rush » s'est accompli dans la seule journée du 26 septembre. Le lendemain ces gains sont complétés par la prise de *Charpentry*, *Véry*, *Epinanville*, *Ivory*.

Les trois premières lignes ennemies — Hindenburg, Hagen, Kriemhilde — forcées, 100 canons, 8.000 prisonniers, tel est le bilan de ces deux premières journées.

Le temps de souffler, et l'on repart. L'objectif visé est le défilé de Grandpré, dont l'importance stratégique s'est affirmée déjà

(1) Voici la composition et l'emplacement de ces corps :

1<sup>er</sup> corps, entre la Harazée et Vauquois : 77<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> divisions.

5<sup>e</sup> corps, entre Vauquois et sud-est de Molencourt : 91<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup> divisions.

3<sup>e</sup> corps, de Molencourt à la Meuse : 4<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> divisions.

pendant les guerres de la Révolution et vers lequel il n'est d'autre accès que par le couloir de la vallée de l'Aire.

L'attaque, reprise le 4 octobre, a vite fait d'emporter les villages de *Fléville*, *Gesnes*, *Chéhéry*, *La Forge*, et cette avance, combinée avec la pression des troupes de Gouraud, oblige les Allemands à abandonner la ligne des monts de Champagne, qui leur avait été cédée en juillet. Après la chute de *Châtel* et de *Cornay* (7 et 8 octobre), la *forêt d'Argonne*, qui vit pendant quatre années tant de luttes épiques, est entièrement nettoyée le 10 octobre. Une fois Vouziers tombée, le 12, entre les mains des Français, *Cumel* et *Romagne* sont atteints le 14. La ligne Kriemhilde — la dernière — est dépassée. La position-clef de Grandpré tombe enfin le 17 devant l'assaut de la 78<sup>e</sup> division.

Mais cette progression, bien qu'appuyée à la Meuse, a besoin d'être couverte par une avance symétrique sur la rive droite du fleuve : voilà pourquoi une rectification du front de Woëvre, au nord de Verdun, a fait, le 8 octobre, passer dans les lignes américaines (29<sup>e</sup> division), les villages de *Consenvoye*, *Brabant-sur-Meuse*, *Haumont*, *Beaumont*. Ultérieurement, les résultats seront complétés par la prise d'une bande de terrain allant jusqu'à *Flabas* (5-8 novembre).

Pour suivre l'ordre chronologique, notons que, pendant que ces événements s'accomplissaient à l'est du gigantesque champ de bataille qui allait des rivages de la mer du Nord aux marches de Lorraine, deux divisions américaines (27<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>), opérant dans la région de Saint-Quentin avec la IV<sup>e</sup> armée anglaise (Rawlinson), contribuaient à enlever *Vaux*, *Andigny*, *Saint-Souplet*, *Bony*, *Bellenglise*, *Ivuy* et *Biastre* (11 octobre), tandis que deux autres divisions (37<sup>e</sup> et 91<sup>e</sup>), mises le 18 octobre à la disposition du roi Albert, participaient à l'offensive menée par les armées alliées dans le Nord, entre la Lys et l'Escaut (1).

#### La dernière étape (novembre).

Revenons en Argonne, qui demeure le principal théâtre des opérations de la I<sup>re</sup> armée. L'offensive d'octobre a fait sauter la serrure et brisé la porte. Désormais, la voie est libre, et l'attaque peut s'élargir. Du reste, là, comme sur tout le front, les armées allemandes battent en retraite, et le seul objectif de leur état-major est d'empêcher cette retraite de dégénérer en déroute. Pénible-

(1) Notons, pour ne rien omettre, que déjà, du 31 août au 2 septembre, deux divisions américaines, la 27<sup>e</sup> et la 30<sup>e</sup>, avaient participé, dans les Flandres, à la reprise du mont Kemmel.

ment, leurs troupes, harcelées, poussées la baïonnette aux reins, cherchent à se réfugier derrière la suprême barrière de la Meuse. L'atteindront-elles?

Successivement, elles doivent céder aux Américains *Saint-Georges-Landres*, *Imécourt*, *Landreville*, *Chennery*, *Bayonville*, *Rémonville*, *Andevanne*, *Cléry-le-Grand* (1<sup>er</sup> novembre). Le 2 novembre, plus à l'ouest, ils sont chassés de *Champigneulles*, de *Buzancy*, de *Cléry-le-Petit*. Puis *Anthes*, *Briculles-sur-Bar*, *Saint-Pierrepont*, *Belleval* tombent le 3.

D'un élan que rien ne peut plus arrêter, et justifiant la parole du maréchal Foch, que « la victoire est une pente sur laquelle la vitesse s'accélère », les vainqueurs enlèvent, le 4, le village de *Laneuville*, qui, sur la Meuse, fait face à Stenay, et nettoient la *forêt de Dieulet*.

Le 5, ils sont dans *Stonne*, *La Besace*, *Beaumont*, *Letanne*, *Yonck*, et, sur la rive droite, occupent *Livy* et *Dun-sur-Meuse*. Le 6, et tandis que les Français se saisissent de Rethel et de Vervins, ils prennent *Raucourt* et atteignent la ligne *Bulson - Hardaucourt - Villemontry*. Enfin, le 7 novembre, les voilà sur la Meuse : ils entrent à *Sedan*.

Ce ne sera pas leur dernière étape. Le 9 novembre, ils bordent le fleuve au sud de Sedan, de *Bazeilles* à *Mouzon*. Ils dépassent la forêt de Woëvre. La matinée du 10 novembre les trouve enfin sur la ligne *Jibercy - Abaucourt - Grimaucourt - Marcheville - Saint-Hilaire*.

Pour faire pendant à cette victoire sur la Meuse, et pour briser la dernière résistance de l'ennemi, une autre bataille va se livrer en Lorraine. Six divisions américaines, sous les ordres de Bullard, doivent y participer, avec les armées de Mangin et de Gérard, mises à la disposition de Castelnau pour attaquer, le 14 novembre, le camp retranché de *Metz*.

Mais ce dernier coup ne sera pas porté. Le 10 novembre, l'Allemagne s'est reconnue définitivement vaincue et, par sa capitulation qui suit celle de la Bulgarie, de la Turquie et de l'Autriche, elle a signé son acte de défaite.

La France n'oubliera pas la part qu'ont prise à sa victoire les soldats venus d'Amérique. Elle n'oubliera pas que, sur le million de combattants jetés dans la lutte finale, plus de 50.000 reposent à jamais au sein de cette terre qu'ils ont contribué à reconquérir.

P.-Louis RIVIÈRE,

ancien chef de bataillon aux chasseurs alpins.

## LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

La vieille formule : « La lutte pour la vie, » peut se compléter aujourd'hui d'une autre formule : « La lutte contre la vie chère. » Notre pays victorieux souffre d'un mal sur lequel il serait enfantin de fermer les yeux. Il ne produit plus assez : donc, il cesse de s'enrichir. Il achète trop à l'étranger : donc, il s'appauvrit. La dette créée par une importation excessive — et qu'il a fallu régler — n'étant plus compensée par une créance résultant de l'exportation, la balance économique est faussée; notre change s'effondre. Notre franc ne vaut plus que 35 centimes à Londres, que 25 centimes à New-York. Et voilà pourquoi la vie est chère en France.

Il est du devoir de tout bon Français de réagir contre ce mal. Voilà pourquoi nous avons accueilli l'éloquent appel adressé par le docteur Bouloumié à tous ceux, à toutes celles qui sont particulièrement qualifiés pour mener ce nouveau combat. Nous nous associons de tout cœur aux exhortations qu'il contient.

**Aux ligues et sociétés patriotiques, aux membres du corps enseignant, aux ministres de tous les cultes, aux dames membres de la Croix-Rouge.**

Un nouveau devoir s'impose à la France :

« Défendre le fruit de sa victoire. »

Unissons-nous pour l'accomplir.

L'heure est grave.

*La France a besoin de toutes ses énergies, et beaucoup sont défaillantes :*

Le travail n'est plus en honneur;

La production est absolument insuffisante;

Nos achats à l'étranger s'exagèrent et nos ventes s'y restreignent; nous nous appauvrissons ainsi de plus en plus;

*La France doit ménager ses ressources, et chacun, dépensant follement, les gaspille ou, pour ses achats, les fait passer à l'étranger;*

Les dépenses de luxe se généralisent et augmentent tous les jours;

Le superflu semble le nécessaire; alors que seules se justifient en ce moment, les dépenses de première nécessité, qui deviennent ainsi de plus en plus écrasantes;

Les abus des dépenses publiques ne sont qu'en partie réfrénés.

*Si le pays ne se ressaisit et ne réagit pas contre cette situation, c'est la vie de plus en plus chère; c'est l'épuisement progressif inéluctable; c'est la ruine prochaine en perspective; c'est déjà la misère pour des catégories de jour en jour plus nombreuses d'intéressants citoyens (retraités civils et militaires, pères et mères de familles nombreuses, ouvriers et petits commerçants retirés, devenus petits rentiers par le travail et l'économie de toute leur vie, vieillards, veuves débiles, orphelins);*

Ce sera demain la misère ou la gêne pour le plus grand nombre, sinon pour tous.

*Par là, l'œuvre de nos soldats est compromise :*

N'attendons pas qu'elle soit ruinée, pour la défendre;

A tous ceux donc qui ont veillé sur eux, de veiller sur elle et de la sauver du danger qui la menace;

A tous ceux qui, collectivement ou isolément, se sont, sans relâche, préoccupés du sort de la France, après comme pendant la guerre, de faire de même.

Que toutes les ligues et sociétés patriotiques s'unissent pour la lutte; que les membres du corps enseignant encouragent leurs élèves, les ministres de tous les cultes, leurs fidèles, le succès couronnera leurs efforts. Le moment est venu;

Qu'ils parlent, ils seront écoutés;

Qu'ils marchent, ils seront suivis;

Et vous, Mesdames de la Croix-Rouge qui, pendant cinq ans et plus, avez fait œuvre d'assistance envers ses défenseurs, faites aujourd'hui œuvre d'assistance envers la France.

Donnez l'exemple : comme vos mères ont sacrifié leurs bijoux, pour hâter la libération du territoire après nos désastres de 1870,

sacrifiez pour un temps un luxe inutile, pour sauver la victoire après la grande guerre, et demandez qu'on fasse de même autour de vous;

Marquez votre mépris pour les oisifs;

Entamez sans plus attendre cette campagne de moralisation, d'économie et de travail : votre autorité vous en donne le droit; votre activité, les moyens;

Portez-la dans tous les milieux, entraînez-y vos sociétés; leur puissance, leur influence, leur rayonnement sur le pays tout entier sont garants de vos succès.

Comme au temps de la guerre, concertez vos efforts avec ceux des ligues et sociétés, féminines et autres, n'ayant en vue que le bien du pays.

Alors, influentes, parce que nombreuses autant qu'autorisées et résolues, ayant un programme bien arrêté, marchant en accord avec tous ceux qui poursuivent un même but, vous servirez encore la France, lui fournissant le plus précieux appoint dans la lutte qui s'impose.

#### Moyens de réalisation.

S'astreindre aux pratiques suivantes et les recommander autour de soi :

1° Eviter tout gaspillage, notamment de combustible, d'éclairage, d'aliments, de vêtements;

2° Restreindre ses achats à ce qui est indispensable et dans la proportion où c'est indispensable, faisant observer qu'on n'achètera pas au delà, tant que les prix demandés seront manifestement excessifs;

3° Montrer ainsi aux commerçants qu'ils ne sauraient, sans souci de l'incessante augmentation du coût de la vie, qui en est la conséquence, ni exagérer leurs bénéfices, ni accepter le relèvement progressif des prix demandés par leurs fournisseurs et employés et répéter comme un axiome : « Peu importe le prix, le client payera toujours. »

La passivité du public a une fin.

Docteur P. BOULOMIÉ.

A ces exhortations, qu'il nous soit permis d'ajouter un conseil. Des efforts individuels, si généreux, si résolus soient-ils, sont insuffisants. Seule l'action collective est féconde. C'est pourquoi le public doit accueillir avec faveur le mouvement coopératif issu d'un besoin et l'aider de toutes ses forces. Puisque le mercanti nous opprime et prétend nous faire la loi, tournons-lui le dos et adressons-nous aux sociétés coopératives fondées dans différents milieux : militaires, fonctionnaires, professions libérales, collèges même (Institution Sainte-Croix, à Neuilly, notamment). Tout récemment, le monde judiciaire lui-même — n'est-ce pas un signe des temps? — s'est affilié, sous l'égide du bâtonnier Chenu, à une grande coopérative de consommation.

Cet exemple est à suivre. Le jour où le mercanti ne se verra plus le maître du marché, il baissera pavillon; les rapports entre le vendeur et l'acheteur reprendront sur un pied d'égalité.

Ce résultat dépend de vous. Notre sort est entre vos mains.

*La Revue.*

## POÉSIES

---

**Aux Femmes de France de l'H. A. 110 (3<sup>e</sup> région).**

Faible hommage de reconnaissance.

### SONNET.

Vous avez tout quitté pour guérir nos souffrances;  
Vous avez pris l'habit et l'âme d'une sœur;  
Votre cœur tout entier s'est offert à la France,  
Qui vous compte, en retour, parmi ses défenseurs.

Tout au fond de vos cœurs sont des trésors immenses  
De dévouement, d'amour, de pitié, de douceur,  
Et ces trésors, pendant que votre main nous panse,  
Mieux qu'un médicament guérissent nos douleurs.

Et pour mieux ajouter encore à vos louanges,  
N'êtes-vous pas pour nous, un peu, presque des anges,  
Qui, le jour et la nuit, toujours, incessamment,

Veillez, sans vous lasser, sur toutes nos misères?  
Mais je ne savais pas qu'aimant déjà nos mères,  
Nous pouvions vous aimer comme d'autres mamans.

André LABAT,  
*du 88<sup>e</sup> d'Infanterie.*

18 septembre 1918.

**A M<sup>lle</sup> C... infirmière de l'U. F. F., pour mettre sur son album.**

Vous parcourez sans trêve une sainte carrière,  
Où le devoir pour vous n'a pas d'obscurité;  
Béni soit le Seigneur, qui donne à l'infirmière  
Un si touchant reflet de sa divinité.

C. DACHE.

1917.

---

## LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE

---

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, à publier, sous la rubrique « Les vieux métiers de France », une série d'articles dans lesquels seront étudiées les initiatives auxquelles nos comités et nos postes de secours des régions dévastées prêtent leur concours, en vue de remettre en honneur ou de restaurer les métiers d'autrefois. Ces métiers, pratiqués à domicile, permettaient à la famille de demeurer groupée sous le même toit : c'est à l'heure actuelle un devoir, que d'encourager tous les efforts qui ont pour but ou pour résultat le maintien ou la reconstitution du foyer.

*La Revue.*

---

## CONSEILS PRATIQUES ET RECETTES UTILES

---

### Où passer nos vacances cette année?

Voilà une question qui se pose en cette saison dans bien des familles et qui ne laisse pas que d'être un peu angoissante avec les difficultés actuelles de la vie. Il s'agit, en effet, de tirer le plus grand bénéfice possible de ces semaines ou mois de repos, parfois durement gagnés et bien nécessaires.

Evidemment, pour les Parisiens, la principale indication, c'est de fuir l'agitation et la poussière de la grande ville, de « se mettre au vert » dans quelque joli coin de campagne.

Mais encore y a-t-il d'importants facteurs qui doivent entrer en ligne de compte pour le choix de ce joli coin et, parmi ces facteurs, le plus important de tous, c'est la question de la santé. Il faut se demander quel est celui des membres de la famille qui a le plus besoin du changement d'air et choisir la villégiature en vue de celui-là.

Naturellement, s'il y a eu un cas de maladie dans le courant de

l'année, surtout si la convalescence a été longue et difficile, c'est le médecin qui décidera de l'emploi des vacances; mais, même en dehors de ce cas, le conseil du médecin de famille ne sera pas à dédaigner.

En effet, suivant l'âge et le tempérament, il peut y avoir des données toutes spéciales et tel climat, très salubre pour l'un, pourra être nettement contre-indiqué pour l'autre. Ici, nous resterons forcément dans le domaine des généralités et nous ne pourrions examiner la question que dans les très grandes lignes. Nous n'aurons en vue que les enfants, qui, ordinairement, entrent le plus en ligne de compte.

Les nouveau-nés et nourrissons se trouveront très bien du séjour à la campagne et dans la montagne à faible ou moyenne altitude. Bien abrités du grand soleil et du vent, ils pourront passer de longues heures au jardin, étendus dans leur petite voiture ou, plus tard, s'essayant à leurs premiers mouvements sur une couverture, au milieu de la pelouse.

La mer, par contre, ne leur est pas bonne, surtout les plages de la mer du Nord et de la Manche, et, à moins de nécessité absolue, il ne faut pas les y conduire. S'il n'y a pas moyen d'éviter ce séjour, on s'abstiendra du moins de les amener sur la plage et on choisira, pour leur promenade, les endroits les plus abrités. L'air salin est trop excitant pour l'organisme si délicat des tout-petits, notamment pour leur système nerveux. Il détermine de l'insomnie et de l'agitation; chez les prédisposés, il favoriserait l'apparition de crises convulsives ou même de symptômes méningitiques.

Le rachitisme serait cependant une indication en faveur du climat marin, mais, alors, la direction médicale serait absolument nécessaire.

A mesure que le bébé grandit, son tempérament se dessine, avec ses prédispositions héréditaires ou acquises. Il sera bon d'assurer au cher petit le climat qui pourra lui convenir le mieux : air marin — surtout à partir de 3 ans — s'il présente de la pâleur, des chairs molles, une chaîne de petits ganglions de chaque côté du cou. A plus forte raison si ces ganglions augmentent de volume à chaque refroidissement, si les rhumes de cerveau s'éternisent, si le nez et la lèvre supérieure ont tendance à s'épaissir. Nous avons affaire alors au tempérament *lymphatique* si fréquent chez les enfants des grandes villes et qui dégénérerait si facilement en scro-

fule si l'on n'y prenait garde. Un séjour prolongé au bord de la mer et de longs ébats sur une plage de sable modifieront heureusement ce tempérament, donneront aux joues les belles couleurs de la santé, aux muscles le développement et la tonicité. Si l'enfant est particulièrement délicat, prédisposé aux bronchites, le bassin d'Arcachon se recommande, comme très abrité.

Nous choisirons aussi la mer, et à plus forte raison encore, si notre petit se développe mal, si sa poitrine est étroite, son dos voûté, si ses jambes le portent difficilement, présentent une courbure à convexité antérieure, « en lame de sabre » et de la déviation soit en dedans, soit en dehors. Il y aurait alors un certain degré de rachitisme que la cure marine modifierait au mieux, à condition qu'elle fût prolongée et associée, surtout au début, au repos des membres inférieurs dans la position horizontale. On recourrait d'abord au bain chaud d'eau de mer, puis au bain tiède, avant d'aborder le bain de mer véritable. La mer conviendra aussi au petit anémique, au convalescent, à condition qu'il soit bien établi que son poumon est indemne. Le bain de mer, interdit naturellement avant 3 ou 4 ans, sera toujours très court : il n'excèdera pas trois minutes chez le jeune enfant et sera suivi d'une bonne friction pour rappeler le sang à la périphérie. Si la réaction se faisait mal, c'est-à-dire s'il y avait sensation de froid au lieu de sensation de chaleur, il faudrait immédiatement supprimer le bain de plage ou le remplacer par le bain de mer chaud.

Si, au contraire, notre bébé est florissant, solide, gros et gras, mais sujet aux poussées d'eczéma — généralement liées à un écart de régime, nous nous garderons de le conduire à la mer, qui exacerberait son état, et nous l'installerions, suivant nos convenances, soit à la campagne, soit à la montagne à une faible altitude. La surveillance du régime alimentaire sera le grand point.

Si nous avons affaire à un enfant très nerveux, très impressionnable, sujet aux insomnies, aux violents accès de colère ou aux terreurs nocturnes, nous fuirons également la mer et donnerons la préférence au séjour champêtre, à proximité des bois, en climat doux et tempéré, essentiellement sédatif. La montagne, à une faible altitude, serait excellente aussi.

Lorsque l'enfant aura les bronches délicates, qu'il toussera pour un oui, pour un non, lorsque, surtout, il aura été récemment atteint d'une maladie des voies respiratoires, nous donnerons nos préférences à la montagne à une altitude moyenne et choisirons



une station bien ensoleillée et abritée du vent, éloignée aussi des grandes voies de communication où le trafic des voitures et automobiles soulève les flots de poussière que nous voulons fuir. Là encore, plus le séjour sera prolongé et plus il sera salubre.

Les mêmes règles doivent présider, naturellement, au choix du séjour de vacances des grands enfants, mais ceux-là seront déjà moins fragiles, il faut l'espérer, et l'on pourra tenir compte de leurs goûts comme des circonstances.

Cependant, on ne saurait trop insister sur la nécessité des vacances longues, calmes et reposantes, surtout pour les enfants des grandes villes, dont l'organisme est soumis à de si multiples épreuves. Les jeux en plein air, les exercices physiques — marche, course, saut, bicyclette, natation, canotage, tennis — contrebalanceront les efforts intellectuels de l'année scolaire et ramèneront un heureux équilibre de toutes les fonctions.

Et il est bon qu'un entraînement graduel conduise les enfants aux sports des adolescents. Ces sports entrepris trop tard et avec trop d'ardeur soudaine — surtout lorsque l'amour-propre s'en mêle — peuvent déterminer un surmenage excessif, fort préjudiciable à la santé.

Ceci est vrai surtout pour les fillettes en passe de devenir jeunes filles; il ne faudrait pas choisir ce moment-là pour les laisser se livrer tout à coup à des sports fatigants. Et, même pour celles qui se seront graduellement entraînées dès l'enfance, un peu de surveillance restera nécessaire à l'époque de la formation.

Dans cette causerie, nous avons envisagé surtout le cas des familles parisiennes, mais ce que nous avons dit reste vrai pour tous les habitants des grands centres; il faudra toujours aller chercher l'air pur et vivifiant de la campagne. On fuira les étés torrides de Lyon, de Marseille ou d'Alger, pour s'établir plus ou moins haut dans la montagne. Il pourrait y avoir grand avantage aussi à changer tout à fait de climat, à aller, par exemple, du bassin d'Arcachon, essentiellement sédatif, vers une région où un air plus vif stimulerait l'organisme : plateau montagneux — Alpes, Cévennes, Pyrénées — ou bien plage de la Normandie ou de la Bretagne du Nord.

De toutes manières, nous préférons de beaucoup pour nos enfants, petits ou grands, les stations familiales et tranquilles, que ce soit à la campagne, en forêt, à la montagne ou à la mer. Nous

redouterons les centres mondains où ils retrouveraient dans les casinos l'air confiné et la vie artificielle des grandes villes.

**Recettes utiles.**

Chez les enfants lymphatiques, comme chez les anémiques et les touseurs, il est bon de stimuler la circulation périphérique par des frictions sur tout le corps et de tonifier les muscles par de petits massages. Pour les frictions, le mélange suivant nous donne de bons résultats :

Acide salicylique. . . . .	4 grammes.
Teinture d'eucalyptus. . . . .	40 —
Baume de Fioraventi. . . . .	200 —

Pour les massages, qui devront toujours être faits en remontant de l'extrémité des membres vers leur racine, nous conseillons la simple poudre de talc qu'il sera bon de stériliser pour les tout-petits. Il suffira pour cela de la faire mettre au four du boulanger.

M<sup>me</sup> GRANDJEAN-BAYARD,  
Docteur en médecine.

---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

**Publications de l'U. F. F.**

*Manuel de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F.* (nouvelle édition). Prix : 12 francs.

*Guide pratique de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. et de l'infirmier-brancardier (bandages et soins d'urgence).* Prix : 2 fr. 50.

*Programmes et résumés des leçons sur la tuberculose et la puériculture, à l'usage des infirmières et des familles.* Prix : 1 fr. 25.

Ces publications se trouvent au siège social de l'U. F. F., 16, rue de Thann.

---

## LA REVUE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

*Paraît provisoirement tous les deux mois.*

Rédaction et Administration : 16, rue de Thann, PARIS (17<sup>e</sup>).

Rédacteur en chef : P.-LOUIS RIVIÈRE.

La Revue de l'U. F. F. s'occupe de toutes les questions intéressant la société et la famille, dans le domaine moral aussi bien que sur le terrain de l'amélioration matérielle. La protection de l'enfance, le maintien du foyer, le retour à la terre, la culture de la race, la lutte contre les fléaux antisociaux : alcoolisme et tuberculose, tels sont quelques-uns des chapitres de son programme.

Elle traite les questions d'ordre médical, hygiénique, économique, à l'ordre du jour, qui sont étudiées par des spécialistes.

Elle se réserve de passer ultérieurement en revue, dans des chroniques régulières, l'actualité scientifique, littéraire, dramatique, artistique, de façon à tenir ses lecteurs et ses lectrices au courant du mouvement intellectuel. Elle commencera par une « Chronique des Livres », qui paraîtra dans le prochain numéro.

Prix de l'abonnement : 5 francs par an.

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

## DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1<sup>er</sup> février 1920)

Gouvernement militaire de Paris.	M. MILLOT.
1 <sup>re</sup> Région : Lille . . . . .	Docteur BEDART, professeur à la Faculté de médecine;
2 <sup>e</sup> Région : Amiens . . . . .	M. HONORÉ, avocat à la Cour.
3 <sup>e</sup> Région : Rouen . . . . .	M. PAULME, directeur du Crédit Foncier; Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
4 <sup>e</sup> Région : Le Mans . . . . .	M. LAJUS, procureur de la République.
5 <sup>e</sup> Région : Orléans . . . . .	M. . . . .
6 <sup>e</sup> Région : Châlons . . . . .	
7 <sup>e</sup> Région : Besançon . . . . .	Docteur PRIEUR, directeur de l'école de médecine.
8 <sup>e</sup> Région : Bourges . . . . .	Commandant JAFFLIN.
9 <sup>e</sup> Région : Tours . . . . .	M. FAGUET, président du tribunal; Adjoint : M. PROUST.
10 <sup>e</sup> Région : Rennes . . . . .	M. MACHENAUD.
11 <sup>e</sup> Région : Nantes . . . . .	M. MATHOREZ. Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller général.
12 <sup>e</sup> Région : Limoges . . . . .	M. le commandant MOREL.
13 <sup>e</sup> Région : Clermont-Ferrand . . . . .	Docteur GAUTREZ.
14 <sup>e</sup> Région : Lyon . . . . .	Docteur SABATTIER, professeur à la Faculté.
15 <sup>e</sup> Région : Marseille . . . . .	M. PASQUIER, ingénieur.
16 <sup>e</sup> Région : Montpellier . . . . .	Docteur GILLIS, professeur à la Faculté; Adjoint : M. ACLOQUE, directeur de la Banque de France, à Albi.
17 <sup>e</sup> Région : Toulouse . . . . .	M. GRILLOT, professeur à la Faculté des lettres.
18 <sup>e</sup> Région : Bordeaux . . . . .	Docteur PICOT; Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
19 <sup>e</sup> Région : Alger . . . . .	M. REY, avocat à la Cour.
— Constantine . . . . .	M. . . . .
— Oran . . . . .	M. le commandant DUTARTRE; Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
20 <sup>e</sup> Région : Nancy . . . . .	M. BOULAY, avocat à la Cour.
21 <sup>e</sup> Région : Épinal . . . . .	M. ZIÉGLER, industriel.
Tunisie : Tunis . . . . .	M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
Maroc : Rabat . . . . .	M. DUMAS, premier président de la Cour d'appel.

